

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtels-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame

Comptabilité - Fiscalité

Déclaration d'impôts BE / NE / JU



FIDUCIAIRE
Roger Comte

Place du Marché 7
2610 St-Imier

Rue de la Charrière 25
2300 La Chaux-de-Fonds

Tél.: 032 525 68 26
Mail: roger-comte@hotmail.com

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

FÊTE DE LA NATURE

Un programme festif dédié à la nature pour la 10^e édition

Dix jours d'immersion en pleine nature attendent les Romands du 21 au 30 mai. L'occasion de sortir des sentiers battus en compagnie de guides passionnés pour prendre conscience que l'extraordinaire se trouve sur le pas de la porte.

Pour cette 10^e édition, la Fête s'associe à *La nuit est belle!* et braque ses projecteurs sur la biodiversité nocturne. Coup d'envoi et extinction des feux le 21 mai prochain.

Un éclairage sur la biodiversité nocturne

La Fête de la Nature et *La nuit est belle!* se sont associés cette année pour proposer un événement unique le 21 mai. Les communes de Suisse romande et de France voisine sont invitées à éteindre complètement ou partiellement leur éclairage durant une nuit. Objectif? Sensibiliser la population à la problématique de la pollution lumineuse et à ses effets néfastes sur la faune et la flore.

Retrouvez la liste des communes participantes sur fetedelanature.ch

La nature de nuit, mais pas seulement

Ecouter le bal des chauves-souris, rencontrer les amphibiens qui peuplent les cimetières, observer les étoiles ou plonger dans un lac à l'aube pour y découvrir les mollusques et crustacés, cette année la nature se découvre une lampe de poche à la main! Parallèlement à ces activités réservées aux couche-tard et aux lève-tôt, quantité d'autres propositions originales et inédites sont à découvrir durant les 10 jours de la Fête: un café-climat avec Jacques Dubouchet, une soupe concoctée avec les invendus du marché, une opération de ramassage de déchets dans



Photo: © Yann André

un bois ou une balade pieds nus dans une rivière.

Un foisonnement d'activités pour réveiller des passions

La Fête de la Nature entre en résonance avec des aspirations et des questionnements qui se sont très largement répandus dans la société: préservation de la biodiversité, luttes pour le climat, etc. Grâce à sa gratuité et à son offre luxuriante, l'événement printanier veut réveiller des passions et pourquoï pas susciter des vocations chez les plus jeunes. « Mon objectif pour les 10 prochaines années, c'est celui

de la jeunesse! La Fête de la Nature doit toucher davantage les jeunes générations qui sont les garantes de l'avenir de notre planète » souligne Philippe Steiner, président de l'association.

Un événement fédérateur

La Fête de la Nature c'est un événement unique en Suisse romande qui fédère les structures actives dans le domaine de la nature et de l'environnement. Le réseau s'agrandit à chaque édition pour enrichir davantage le programme. Parcs naturels régionaux, musées, jardins botaniques,

petites et grandes associations, mais aussi des amoureux de la nature: ils sont plus d'une centaine à se mobiliser bénévolement pour offrir des activités nature gratuites dans tous les cantons romands. La Fête de la Nature permet également de mettre en lumière les projets et initiatives de tous ces acteurs qui travaillent souvent dans l'ombre le reste de l'année.

Le programme complet de cette nouvelle édition est disponible sur www.fetedelanature.ch

| et

SOMMAIRE

Une commune généreuse Romont offre des bons à chaque citoyen	3
Conduites percées à La Heutte Le chemin du Pont à nouveau fermé	7
Fondation Grosjean à Corgémont Avenir et transformations en question	9
Nouvelles prestations à l'HJB Naissances confidentielles et planning familial	11
Recours rejetés, projet valide A Tramelan, le projet éolien se poursuit	12
Jetez un coup d'œil à l'agenda Pour ne manquer aucun événement régional!	13
Un dessert en forme de rose ... pour gâter vos mamans	13
Le comité réserve sa décision Grande interrogation sur la tenue de la VCV	14
Un trophée entre ciel et terre La Jura'ltitude XC se réinvente	15

Ascension

En raison du jeudi de l'Ascension, les délais de remise du matériel sont modifiés comme suit:

Utile et paroisses: lundi 10 mai, 10h
Officiel et sport: lundi 10 mai, 12h
Rédactionnel et annonces: mardi 11 mai, 9h

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56

Réclame



Compte privé25

- Tenue de compte sans frais
- Carte Maestro gratuite
- e-Banking et app bancaire sur ton mobile



Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary

Cadeau attractif à l'ouverture
cec.clientis.ch/jeunesse

Immobilier

À LOUER
CORTÉBERT

rue des Vernayes 13
Appart. 3½ pièces

1^{er} étage, cave, galetas, balcon, jardin, terrasse.

Loyer 1150 fr. charges comprises.

Tél. 079 777 37 56

À LOUER
CORTÉBERT

Le Quart 6
Appart. de 3 pièces

2^e étage, salle de bains rénovée
Jardin commun. Loyer 725 fr. + ch.
Libre de suite

079 342 71 88



SAMAIDD

Service d'aide
et de maintien à domicile

Vallon de Saint-Imier
et La Chaux-de-Fonds

Tél. 079 439 28 95

www.samaidd.com

- Nous travaillons pour maintenir les personnes à domicile dans le confort et la sécurité.
- Les prestations infirmières, soins de base et conseils en diabétologie sont remboursés par la LAMAL.
- Les prestations ménagères sont remboursées par les assurances complémentaires.

Appelez nous, nous répondrons à vos questions.



LA ROSERAIE

**ACCUEIL DE JOUR
FOYER DE JOUR**

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:

- Des jeux de société
- De la gymnastique douce
- Des activités à l'extérieur
- Concert et spectacle
- Du repos
- Des repas de qualité
- Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

À LOUER
CORTÉBERT

Appart. 3 pièces

au rez-de-chaussée, lave-vaisselle.
Parquet dans toutes les pièces.

Loyer 800 fr. charges comprises.

Libre de suite

Renseignements:
079 205 55 44 / 032 489 11 26

Personne solvable, très discrète,
silencieuse, non fumeuse,
sans animaux

**Cherche à louer
dans un village
du Vallon de St-Imier**

Un appartement indépendant au
dernier étage d'une maison/ferme
très calme, composée de 3 logements
maximum. 70m² / 3 pièces environ.
Environnement paisible.

Contact : 078 944 60 09

GARAGE DES SPORTS

Eric Lamborot • Biaufond 9 • La Chaux-de-Fonds • Natel 079 639 54 09

OFFRE EXCEPTIONNELLE du 3 au 29 mai 2021

Montage, équilibrage : GRATUIT • Toutes dimensions • Prix sur demande

205/50/17 89V Fr. 690.- TTC les 4 185/60/15 84H Fr. 290.- TTC les 4
215/65/16 102H Fr. 635.- TTC les 4 225/40/18 92W Fr. 390.- TTC les 4

A l'achat de 3 pneus d'été, le 4^e est offert !

Continental Dimensions sur demande • Changement de roue Fr. 30.- les 4

175/65/14 82T Fr. 258.- TTC les 4
195/55/16 87V Fr. 403.- TTC les 4
205/55/16 91V Fr. 320.- TTC les 4
225/45/17 91Y Fr. 400.- TTC les 4

Stockage pneus/roues hiver Fr. 30.-
Contactez-nous au
Tél. 032 968 25 74



Numéro national
0842 80 40 20



Pour vous - chez vous
**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

Emplois

willienergie.ch

Thomas Willi • Chauffage - Sanitaire • Energies renouvelables
2345 Les Breuleux • Tél. 032 954 19 29 • info@willienergie.ch

Nous recherchons de suite ou à convenir:

**Monteur en chauffage ou sanitaire
Monteur de service**

Nos attentes:

- CFC en chauffage ou sanitaire, ou une autre formation et expérience dans la technique du bâtiment
- Intérêt pour les énergies renouvelables, le chauffage à bois et le solaire thermique
- Des compétences en électricité seraient un avantage
- Vous parlez le français, l'allemand est un plus
- Permis de conduire cat. B

Vos tâches:

- Montage, mise en service, réparations et service après-vente pour chauffages à bois, solaire thermique, énergies renouvelables
- Ev. introduction dans la planification et le dessin des installations
- Ev. introduction dans l'organisation et le suivi des chantiers

Notre offre:

- Un travail varié, autonome ou en petite équipe
- Un environnement de travail collégial
- Salaire en fonction des qualifications

Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature.

**Vente de plantons maraichers, d'herbes
aromatiques et de fleurs de notre jardin**



Commandes du 12 mai au 18 mai 2021
par tél. au 032 962 69 16
(lu-ve, 8-12h et 13h-16h)

Tarifs en CHF

Petits plantons	- .25
Cucurbitacées	2.00
Tomates	2.50
Herbes aromatiques	2.50
Grands pots	de 4.- à 20.-
Pousses de fleurs	de 3.- à 4.-

Drive-in

Venez chercher votre commande mercredi 19 mai de
9h à 16h à l'entrée de l'enceinte du Pré-aux-Bœufs.

Paiement en espèces ou par carte maestro

Livraison possible: Renan et Sonvilier	10.-
Saint-Imier	20.-

bechtel-imprimerie.ch



katholisch biel/bienne catholique
römisch-katholische kirchengemeinde biel und umgebung
paroisse catholique romaine de bienne et environs

**Assemblée ordinaire de la Paroisse
catholique romaine de Bienne et environs**

mercredi 9 juin 2021, 19h30
au Centre paroissial de Christ-Roi,
Ch. Geysried 31, 2504 Bienne

Ordre du jour

1. Elections des scrutateurs et des scrutatrices
2. Comptes annuels 2020
3. Rapport sur la protection des données (Art. 25 RO)
4. Divers/ questions

Les documents peuvent être consultés dès le
7 mai 2021, pendant les heures de bureau, auprès
de l'Administration de la Paroisse et des centres à
l'exception de la Communauté des Villages.

Pour pouvoir répondre à des questions détaillées,
nous prions les membres de la Paroisse de les
adresser à l'Administration, 15 jours avant
l'assemblée.

Le Cabinet médical du
D^r Pierre Quadri à Saint-Imier
sera définitivement
fermé le 30 juin 2021

D'ici là, les patients qui souhaitent
récupérer leurs dossiers sont priés de
prendre contact par téléphone

032 941 48 88

le lundi, mardi et mercredi matin
ou par mail: pierrequadri@hin.ch



Cercle Ouvrier

Famille Bütikofer
2615 Sonvilier

Fermé
Dimanche et lundi

spécialités sur ardoise

032 941 11 48



Tombola du Tour de Romandie

Le tirage au sort a eu lieu sous contrôle d'huissier.

Les billets suivants ont été tirés au sort:

1. 2479	11. 1089
2. 2210	12. 1002
3. 1617	13. 2211
4. 1442	14. 3666
5. 0145	15. 2307
6. 0911	16. 2299
7. 2840	17. 2295
8. 2361	18. 3999
9. 2717	19. 1475
10. 0056	20. 0040

**Dépannage informatique
à domicile**

Jeune homme, informaticien en école
supérieure, **résout vos problèmes
informatiques: installation et
configuration d'ordinateur, de télévision
ou de téléphone portable.**
Travaux administratifs sur internet.

Besoin d'aide ? Je me déplace volontiers.

Contactez-moi au 079 522 22 82

Favorisez nos annonceurs

ORVIN

Un site enchanteur pour les artistes

Le très nombreux public qui s'est rendu dimanche dernier au Jorat pour l'ouverture de la maison et atelier des peintres Robert n'a pas été déçu, loin de là. Le site enchanteur n'a d'égales que la beauté et l'intérieur de la maison. Passé le portail, la maison se dresse entourée de verdure et de fleurs. Après avoir franchi le seuil, le regard des visiteurs est transporté dans l'ambiance vécue par Léo-Paul Robert, concepteur de la demeure. L'ouverture du 2 mai mettait à l'honneur deux artistes, Nicolas Stettler de Nidau, un amoureux de la photographie animalière et Petra Tschersich, peintre de Macolin.

Nicolas Stettler s'adonne depuis très jeune à son hobby principal, la photographie et principalement les oiseaux dont plusieurs photos sont exposées dans la maison des peintres Robert. Quant à l'artiste peintre Petra Tschersich, elle peint depuis le mois de janvier dans l'atelier de la maison Robert, plusieurs de ses œuvres sont visibles pour le plus grand bonheur des visiteurs. De grandes surprises artistiques attendent le public chaque premier dimanche du mois, le 6 juin l'ouverture des portes sera de 10h à 14h. | jcl



Petra Tschersich, artiste peintre, œuvre actuellement à la Maison Robert



Le nidowien Nicolas Stettler est un amoureux de la photographie animalière

COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS



Cinquante francs pour chaque habitant

Afin atténuer les effets de la crise liée au coronavirus, le Conseil municipal de Romont a souhaité faire un geste en faveur de sa population

Le Conseil municipal a décidé d'offrir un bon d'une valeur de 50 francs à tous les habitants de la commune, enfant y compris.

Comme il n'y a plus de commerces locaux, le conseil a trouvé un partenaire bien connu et tout près du village.

En effet, ces bons pourront être utilisés dans tous les magasins Migros.

Ce coup de pouce a aussi été possible pour donner suite à un résultat des comptes 2020 meilleur que prévu et vise une approche positive de solidarité locale. | cm

SERVICE DE VISITE ET D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CRS

Des bénévoles contre l'isolement social

En Suisse, une personne sur trois se sent seule. Le service de visite et d'accompagnement de la Croix-Rouge suisse (CRS) s'occupe des personnes isolées, bien souvent des seniors, chez qui le risque de se retrouver coupé de la société est particulièrement élevé. En 2020, malgré les difficultés liées à la pandémie, ses bénévoles ont ainsi accompli pas moins de 120000 heures de travail.

La solitude subie est un problème pesant qui altère le bien-être psychique, le risque augmentant avec l'âge. Une mobilité moindre et la disparition de proches font qu'il devient en effet de plus en plus compliqué avec le temps de maintenir son réseau de contacts. En 2017, selon l'enquête suisse sur la santé, près de 70 000 personnes âgées se sentaient seules. Et la pandémie de coronavirus n'a fait qu'aggraver la situation: les seniors se sont encore davantage mis en retrait de la société, et l'interdiction des visites dans les EMS les a frappés de plein fouet. Résultat, le sentiment de solitude s'est encore accru chez les plus de 65 ans, comme l'a confirmé une enquête menée au printemps 2020 par la Haute

école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest.

Les mesures de protection changent la donne

Si son utilité n'était plus à démontrer depuis longtemps, le service de visite et d'accompagnement a cependant encore gagné en importance avec la crise du coronavirus. Proposé par 22 associations cantonales de la Croix-Rouge, il bénéficie à 9400 clientes et clients. Au plus fort de la pandémie, la CRS a su faire preuve d'une grande flexibilité pour leur permettre de continuer à profiter de ce soutien, notamment à travers la mise en place d'un accompagnement téléphonique, le déploiement d'un service de livraison à domicile et le recrutement de bénévoles plus

jeunes. En outre, depuis l'entrée en vigueur à la mi-2020 d'un strict plan de protection, les bénévoles relevant des groupes à risque ont pu reprendre leurs interventions.

«Grâce aux mesures de protection et à la vaccination, nous pouvons à nouveau rendre visite aux personnes concernées et leur offrir le soutien nécessaire», souligne Andreas Bircher, chef du service Aide de la CRS.

Rencontre autour d'un café, promenade ou jeux de société: ces contacts sociaux avec des bénévoles apportent un peu de distraction dans le quotidien des bénéficiaires et sont en cela indispensables à leur maintien en bonne santé. La prestation, gratuite, est ajustable en fonction des besoins, depuis la visite hebdomadaire par

une seule et même personne jusqu'à l'accompagnement ponctuel à un rendez-vous. Elle bénéficie à des personnes de plus de 65 ans et à des malades qui vivent isolés ou sont limités dans leur mobilité. | crs

Plus d'infos: www.redcross.ch/fr/prestations-crs/service-de-visite-et-daccompagnement/ensemble-brisons-la-solitude



COMMUNE BOURGEOISE DE PLAGNE

Vente de bois de feu

Cette année, la vente de bois de feu ne se fera pas en présentiel, mais directement auprès du Président de la bourgeoisie de Plagne, René Voiblet, au 032 358 15 59. N'hésitez pas à prendre contact et merci à toutes les personnes qui d'année en année se fournissent en bois auprès de notre bourgeoisie. | commune bourgeoise de plagne

Le clin d'œil
www.dessindepresse.ch

Loft Story, 20 ans après!

TU CROIS QU'À LA SORTIE DE NOTRE ISOLEMENT, ON VA ÊTRE AUSSI CONS ?!?

Réclame

www.loicoz-ratee.ch

Accabler les petits propriétaires et les locataires ?

Et vous accabler ?

Christine Menzi
Petite propriétaire,
locataire, retraitée, VD
+ 900.-
par année

Non à la loi ratée sur le CO2

Regarder la vidéo

Suivez-nous sur les réseaux sociaux! @LoiCozNON

Coûteuse. Inefficace. Antisociale. Non à la loi ratée sur le CO2

Aider tous les jours

La continuité est la clé de la réussite. En étant marraine ou parrain de projet, vous aidez à implanter durablement un projet de l'UNICEF de votre choix à raison de 360 francs par an. Merci de votre aide. www.unicef.ch

Les restaurants de montagne de notre région valent le détour !

Envie de hauteur et d'air pur ? Rien de plus normal, la crise sanitaire ne fait qu'accroître ce besoin. Profitez-en pour découvrir tous les attraits gastronomiques des nombreuses auberges de montagne. Qu'elles se disent métairies, buvettes ou restaurants, toutes ont à cœur de soigner un accueil chaleureux et de servir de délectables repas. Les délices servis sur nos hauteurs mettent l'eau à la bouche: goûteux jambon, fumant rôsti, fondue crémeuse à souhait, viande juteuse de toute sorte, meringue recouverte d'une incomparable crème épaisse, alléchante glace maison, etc.

Pour rejoindre ces lieux de convivialité, la force du mollet est évidemment la plus saine, à pied comme à VTT, le moteur d'un véhicule étant nettement moins fatigant. Un audacieux mélange des deux permet des possibilités innombrables, adaptées à tous. Laissez-vous séduire par les établissements figurant sur ces pages qui se réjouissent de vous accueillir. Cette année encore, vous allez aimer sillonner nos montagnes en visitant leurs accueillantes auberges. Seul, entre amis, en famille, prenez de l'altitude, vous ne le regretterez pas !

Une promenade à pied, une virée en voiture, à vélo ou une balade à ski, La Bragarde est un arrêt idéal pour vous retrouver dans un lieu convivial avec un panorama superbe !

Fondue moitié-moitié, dans le pain sur réservation, tartes flambées, pâtes de chalet, viandes.
Menus et événements sur labragarde.ch et la page Facebook
Me-sa/di : 10 h-22 h/18 h
032 322 49 69
restaurant@labragarde.ch



LA BRAGARDE

RESTAURANT LE MANOIR
Mont-Soleil 67, 2610 Saint-Imier
032 941 23 77

Situé à Mont-Soleil à 1260 m d'altitude
Belle vue panoramique sur le Chasseral, grande terrasse.
Cuisine italienne, française et suisse
Buffet indien tous les 1^{ers} vendredis et samedis soir du mois
Spécialité : fondue Tête de moine, Bistecca alla Fiorentina
Banquet, mariage, anniversaire
Chambres d'hôtes, place de jeux, grand parking disponible



Le Manoir

Métairie de Meuringue



Famille Christophe & Isabelle Kämpf
Tél. 032 944 12 24 - 2608 Courtelary
meuringue@bluewin.ch
www.metairiedemeuringue.ch

Spécialités campagnardes
Belle terrasse
Grange à disposition pour mariage, anniversaire, etc.

Ouverture prévue fin mai

Auberge Métairie de Gléresse

La métairie authentique et familiale...

Ouvert toute l'année!

Spécialités : fondue • croûte au fromage
rôstis avec beau choix de viande • plats froids

Famille Lino et Mary Zerbin 2534 Les Prés-d'Orvin
T 032 489 19 55 • M 079 406 89 58 • www.metairiedegleresse.ch
Fermé mardi, mercredi et jeudi

restaurant golf les bois

**Ardoise au fil des saisons
Menu Fête des mères**

Réservation souhaitée, tél. 032 961 18 26
info@restaurantdugolflesbois.ch
www.golflesbois.ch/restaurant

Fabian et Keunhyung ADAM, 2336 les Bois, 032 961 18 26
info@restaurantdugolflesbois.ch, www.restaurantdugolflesbois.ch

Merci beaucoup
Nous tenons à remercier tout le monde pour le soutien en cette période spéciale



Châlet Mont-Crosin
Hôtel - Restaurant

Nous continuerons pour vous
Nos tourtes aux noix et sirops faits maison

La Cuisinière

Belle terrasse et grande place de jeux pour les enfants

Spécialités campagnardes
Joli choix de menus pour vos rencontres et fêtes de famille
Viandes fumées de fabrication maison

Fermé le dimanche soir, le lundi et le mardi.

Famille Christelle & Denis Léchot-Bürgi
Les Prés-de-Cortébert / 2607 Cortébert / 032 489 19 24
restaurant@lacuisiniere.ch / www.lacuisiniere.ch

La Petite Douanne Twannbergli



Famille Daniel Bühler
2608 Montagne de Courtelary - Alt. 1302 m
☎ 032 944 12 37

Restaurant-Métairie du Bois-Raiguel
Tél. 032 489 19 53 ou 032 489 27 67
bois-raiguel@hotmail.com

Journées spéciales Programme 2021

Vendredi 7 mai	Apéro d'ouverture
Dimanche 9 mai	Fête des mères en musique (sous réserve)
Vendredi 14 mai	Langue de bœuf
Vendredi 21 mai	Gigot d'agneau
Vendredi 4 juin	Stroganoff de filet de bœuf
Vendredi 11 juin	Blanquette de veau
Vendredi 20 juin	Jambon rôsti
Vendredi 25 juin	Rosbif frites maison
Vendredi 2 juillet	Langue de bœuf
Vendredi 9 juillet	Emincé de veau à la zurichoise
Vendredi 16 juillet	Filet mignon aux morilles
Dimanche 18 juillet	Fête de la mi-été (sous réserve)
Vendredi 23 juillet	Gigot d'agneau

Tous les dimanches hors programme : plat bernois

Prière de réserver, places limitées • Fermé le lundi
Famille Marcel Bühler

Merci

Les tenanciers vous remercient de votre visite et vous assurent que tout est mis en œuvre pour vous recevoir selon les règles édictées par l'OFSP. Plus que jamais, ils ont besoin de vous et de votre soutien.

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE

BIENNE cure Sainte-Marie
032 329 56 01

Pour les funérailles: renseignements au secrétariat de Bienne, 032 329 56 01.

En dehors des heures de bureau: le répondeur au même numéro vous renseignera sur le prêtre responsable.

Prochaine messe: samedi 15 mai à 18h, chapelle de Péry-Reuchenette, 18 places, masque obligatoire.

Très important: réserver sa place au 079 668 01 32 ou par mail: cdv-communauté-catholique-pery@bluewin.ch.

Autres célébrations: se référer à l'Angelus ou consulter le site internet www.upbienne-laneuveville.ch également par téléphone au secrétariat de Bienne, 032 329 56 01.

Archives de la communauté catholique: nous sommes toujours à la recherche de documents: photos, cartes postales, historiques, faits divers, etc.

Newsletter: pour connaître la vie et les actions de la communauté catholique des villages Péry, s'inscrire à: cdv-communauté-catholique-pery@bluewin.ch.

Visites de la chapelle: toujours pas au programme.

Location de la salle Sainte-Bernadette: toujours pas actuelle (Covid).

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messe: samedi 8 mai à 17h30 ; jeudi 13 mai à 9h.

Méditation du chapelet: mardi 11 mai à 17h.

Maximum 50 personnes par célébration.

Le bureau est ouvert uniquement les jeudis après-midis de 13h30 à 18h. En cas de besoins hors de ces heures, vous trouverez le numéro privé de Céline Liechti sur le répondeur automatique de la paroisse.

Merci de votre compréhension.

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 8 mai, 18h à Corgémont, messe et fête de la première communion; dimanche 9 mai, 10h à Saint-Imier, messe et fête de la première communion; mardi 11 mai, 9h à Corgémont; jeudi 13 mai, 10h à Saint-Imier, messe et fêtes de l'Ascension et de la première communion. Inscription obligatoire au secrétariat pour les paroissiens qui souhaitent participer à la célébration, 032 941 21 39.

Chapelet: mardi 11 mai, 19h à Saint-Imier.

RÉFORMÉES

COLLABORATION DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Célébration en ligne du 9 mai: à découvrir sur notre site. Un temps porté par Paula Oppliger-Mahfouf, prédicatrice laïque, autour du thème *le baiser du monde*.

Report des confirmations: du fait du nombre de catéchumènes devant confirmer ou être baptisés et des mesures sanitaires encore relativement restrictives pour les grands rassemblements, le conseil du syndicat des paroisses réformées de l'Erguël a décidé de reporter les confirmations au dimanche 22 août. Un culte commun aura lieu à 10h à Saint-Imier à la place.

Ecoute et prière: 077 423 20 20 ou ecoute@referguel.ch.

Collaboration: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch

Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Cultes: dimanche 9 mai à 10h au temple de Sombeval, culte de la fête des mères. Officiant: Richard Riesen. Inscriptions souhaitées auprès de lui, voir la rubrique de la paroisse de Sonceboz-Sombeval.

Prochain culte dans la paroisse: dimanche 16 mai, 10h, chapelle de Cortébert.

Groupe de prière œcuménique: chaque mercredi, 19h15 au temple de Corgémont. Un temps pour vivre dans le recueillement, dans l'esprit de Taizé.

Pasteur: David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneuebuehler@referguel.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse: Christine Brechbühler, 079 565 93 66 ch.c.brechbuehler@gmx.ch

032 489 17 08 corgecorte@referguel.ch www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Cultes: dimanche 9 mai, 10h, culte de la fête des mères, à Sombeval ou la Ferrière. Ascension jeudi 13 mai, 10h, Villeret. Prochain culte à Courtelary: dimanche 16 mai, 10h.

Étudiant.e.s et apprenti.e.s: espace de travail et révision les mercredis et vendredis de 14h à 18h, possibilité de venir étudier à la salle de paroisse de Courtelary. Sur inscription auprès de Maëlle Bader, par message, mail ou appel, même à la dernière minute!

Visites: besoin ou envie d'une visite? Prenez contact avec la pasteure.

Pasteure: Maëlle Bader, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch

Président: Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch

Secrétaire: Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise@bluewin.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

Réservation de la salle de paroisse: Raymond Béguelin, 078 617 57 61, raybeg@me.com

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte: dimanche 9 mai, culte de la fête des mères au temple dès 10h. Officiante, pasteure Dominique Giauque-Gagnebin, Angélique Vuille nous accompagnera à l'orgue. Inscription auprès de la présidente Pierrette Wäfler: 079 291 42 05. Le même jour, dès le matin, une célébration en ligne, animée par Paula Oppliger-Mahfouf (catéchète), pourra également être regardée sur le site internet.

Offres en ligne: textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël www.referguel.ch.

Ecoute et prière: voir sous collaboration des paroisses réformées de l'Erguël.

Pasteur: Serge Médebielle, 079 414 03 60, serge.medebielle@referguel.ch

Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05

Secrétariat: laferriere@referguel.ch

www.referguel.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL PÉRY rue du Collège 12

Cultes: dimanche 9 mai, 10h, à Vauffelin. Officiant: Marc Balz. Offrande en faveur des Camps humanitaires, Inter'Est.

Jeudi 13 mai: Ascension, 10h, à Péry. Officiant: Gilles Bourquin. Offrande en faveur de la Société biblique suisse.

Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la commission de catéchèse et les catéchètes.

Catéchisme 11H: du 8 au 13 mai, semaine hors cadre selon informations reçues par courrier séparé. Enquête sur Dieu à travers le canton de Berne.

Fruits TerrEspoir: commandes à remettre jusqu'au 20 mai. Livraisons le 3 juin à Péry, Vauffelin, Orvin.

A votre disposition: n'hésitez pas à contacter nos pasteurs: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16.

Site internet: votre paroisse continue d'être présente au travers de son site internet www.paroisse-ronchatel.ch.

032 485 11 85 (lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

contact@paroisse-ronchatel.ch www.paroisse-ronchatel.ch

Services funèbres: permanence au 079 724 80 08

Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76 Gilles Bourquin 079 280 20 16

Catéchisme: 7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77 9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77 et Christian Borle, 078 739 58 28 10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28 et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74 11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28 et Daniel de Roche, 079 337 50 76

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte: dimanche 9 mai, 10h à La Ferrière, fête des mères. Sur inscription au 032 961 15 81 (Pierrette Wäfler). Célébration en ligne: www.referguel.ch

Culte de l'Ascension: jeudi 13 mai, culte commun à 10h à Villeret.

Offres en ligne: textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël www.referguel.ch

Ecoute et prière: voir sous collaboration des paroisses réformées de l'Erguël.

Pasteur: Serge Médebielle, 079 414 03 60, serge.medebielle@referguel.ch

Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38

Secrétariat: renan@referguel.ch www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Culte: dimanche 9 mai, culte en ligne, www.referguel.ch.

Culte de l'Ascension: jeudi 13 mai, culte commun à Villeret, 10h. Sur inscriptions jusqu'à mercredi 12 mai à midi au 032 941 37 58 ou à secretariat@referguel.ch.

Coin-enfants à la collégiale: désormais disponible à la collégiale.

Jardin communautaire à la cure: samedi 8 mai entre 10h et 16h, selon votre convenance. 15 personnes au maximum. Merci de vous annoncer auprès de Rachel (079 467 92 64) ou Françoise (079 696 74 30).

Co-working à la cure pour les étudiant.e.s: une salle est à disposition les mardis matin et jeudis après-midi. Renseignements et inscriptions auprès de Macaire Gallopin, 076 740 82 50 ou macaire.gallopin@referguel.ch.

Femmes protestantes: rencontres suspendues jusqu'à nouvel avis.

Après-midis récréatifs des aînés: suspendues jusqu'à nouvel avis.

Respiration: le mercredi de 12h à 12h30, des moments de rencontre et de méditation dans notre coin-méditation à la collégiale.

Coin-méditation à la collégiale: de 7h à 17h. Brochures et bibles, à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion.

Nous restons à votre service: le secrétariat est atteignable de 8h30 à midi, et de 14h à 16h30. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous.

Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch

Services funèbres: permanence au 0800 22 55 00

032 941 37 58 paroisse.st-imier@referguel.ch www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Cultes à Sombeval: dimanche de la fête des mères 9 mai 10h et dimanche 16 mai à 10h (sur inscription auprès du pasteur Riesen, 076 536 53 26 jusqu'au dimanche du culte concerné à 9h).

Catéchisme cycle I (3H-6H): 3^e rencontre ce vendredi 7 mai, 17h-18h15, à la cure. Infos: Annarosa Riesen, annarosa.riesen@sunrise.ch, 076 615 23 52.

Accompagnement du pasteur: en cas de besoin, vous pouvez faire appel au pasteur Richard Riesen, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous.

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

Secrétariat: Katia Sulliger, 079 669 78 19, sonceboz-sombeval@referguel.ch

Pasteur: Richard Riesen, 032 489 17 68, richard.riesen@referguel.ch

www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Cultes: dimanche 9 mai, célébration en ligne pour la fête des mères sur www.referguel.ch. Culte radiodiffusé sur Espace 2 à 10h en direct de Moudon.

Culte de l'Ascension: jeudi 13 mai, culte commun aux paroisses de l'Erguël à 10h à Villeret.

Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch

Présidente de paroisse: Beatrix Ogi, 079 725 15 41

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Culte: dimanche 9 mai, 10h, église, pasteur Ph. Kneubühler. Collecte: Coup de cœur, Coup de pouce. Taxi sur appel: s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 487 67 84.

Culte Par8 de l'Ascension: jeudi 13 mai, 10h, Bévillard, pasteur Th. Dominicé et Ph. Kneubühler. Taxi sur appel: s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 079 502 79 63.

Célébrations œcuméniques aux homes: merci de vous renseigner auprès de la direction des homes.

Services funèbres: permanence au 0848 778 888

www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Culte de la fête des mères: dimanche 9 mai, 10h, culte spéciale famille et sur inscriptions au 079 289 95 06, sms, WhatsApp ou téléphone ou par mail à matteo.silvestrini@referguel.ch jusqu'au samedi 8 mai.

Culte de l'Ascension: jeudi 13 mai 10h à l'église de Villeret, inscriptions au 032 941 37 58 en matinée ou par mail à secretariat@referguel.ch

Prière du mardi: 11 mai 6h30-7h. La paroisse et la collaboration s'organisent pour offrir du soutien logistique et moral à vous toutes et tous et surtout à celles et ceux qui en ont le plus besoin. Prière de suivre nos communications dans la presse et sur le site internet.

Pour toute demande d'aide ou pour proposer votre aide: 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch

L'adresse courriel de la paroisse reste active pour toute demande habituelle: villeret@referguel.ch

Notre site internet est mis à jour avec des liens et des méditations: www.referguel.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST CORGÉMONT sur le Crêt 3

Culte en français: dimanche 9 mai (fête des mères), à 10h.

Culte en français: jeudi 13 mai (Ascension), à 10h.

www.gfc.ch

ÉGLISE MOUVEMENT ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 9 mai à 10h, culte en présentiel. Inscription sur notre site internet www.eglismvmt.ch. Port du masque obligatoire. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube: église mouvement.

Infos générales www.eglismvmt.ch

ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIER Jacques-David 12

Cours Transmission pour leaders: samedi 8 mai de 9h à 12h.

Célébration: dimanche 9 mai à 10h, avec le pasteur Luc Normandin. Inscription auprès du pasteur (max. 50 personnes). Les visiteurs sont les bienvenus sans inscription. Possibilité aussi de le vivre par vidéoconférence et/ou de trouver en grandes lignes le partage sur notre site.

Prière: lundi 10 mai à 20h, un temps de prière en présentiel (limité à 10 personnes) et par vidéoconférence.

Assemblée générale de l'église: mercredi 12 mai à 20h.

Service d'entraide disponible pour tous: écoute, partage, coup de main et prière, Luc et Renate Normandin 032 941 58 25

Pour les autres activités: jeunesses, Quartier Libre, AntiZone, cours de formation et de réflexion, etc. et différents groupes de maison durant la semaine. Pour info contactez le pasteur au 032 941 58 5.

Luc et Renate Normandin

032 941 58 25

http://egliseroc.wordpress.com

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER Fourchaux 36

Culte: dimanche 9 mai à 9h30, culte de famille avec Iris Bullinger. 25 personnes max, aussi sur le blog www.la-bethania.ch.

Catéchisme Groupe 1: vendredi 7 mai à 17h.

Flach: samedi 8 mai de 13h30 à 17h.

Journée suisse romande de l'Ascension (Lausanne): jeudi 13 mai dès 9h30.

A votre disposition: si vous ressentez le besoin de partager, si vous avez des questions, des soucis ou des demandes de prières, faites appel au pasteur.

Bertrand Mathys, pasteur,

032 941 49 67

www.la-bethania.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER

rue Paul-Charmillot 72

JAB junior: vendredi 7 mai, 19h.

Culte: dimanche 9 mai, 10h, prédicateur Cédric Léchet, aussi en ligne. Culte en présentiel possible, 25 places disponibles sur inscription uniquement (via l'adresse email ci-dessous). Ne venir que si une confirmation de votre inscription vous a été envoyée.

David Weber, pasteur

dpj.weber@gmail.com

www.ab-stimier.ch

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER

rue de Châtillon 18

Service religieux: dimanche 9 mai à 9h30. Jeudi de l'Ascension 13 mai à 9h30, visite de l'évêque. Plan de protection en vigueur (pour savoir si des places sont encore disponibles, 079 240 72 73, le samedi soir, respectivement mercredi soir, entre

18h-20h). Les services religieux en semaine du mercredi soir sont encore supprimés jusqu'à fin mai.

Services religieux par vidéo (IPTV): le dimanche, http://skipa.tv/channels/geneva/ Nom d'utilisateur: lemot Mot de passe: ena2020

Pour les changements de dernières minutes: https://stimier.nak.ch/evenements

Didier Perret, dpe2610@gmail.com

079 240 72 73

www.stimier.nak.ch/agenda

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Culte des familles: dimanche 9 mai à 10h aux Mottes, garderie, groupe juniors (culte à voir également sur le site internet).

Moment de prière et de silence: mardi 11 mai à 13h30 à la rue des Prés.

Etude biblique: mardi 11 mai à 20h à la rue des Prés.

Mercredi de la rue des Prés: mercredi 12 mai à 13h30 à la rue des Prés, activités pour enfants avec Fritzli et Blagouille. Les rencontres et cultes en présentiel sont limités à 50 personnes.

www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT TRAMELAN Grand-Rue 58

Culte: dimanche 9 mai, 9h45, culte en présentiel (inscription demandée), diffusé en direct (YouTube, Armée de Salut Tramelan), Speakids (enfants) et garderie.

<



On constate une recrudescence des excès de vitesse



Les rues de Péry sont limitées à 30 km/h

Le danger subit une nouvelle aggravation sur certaines rues communales, où il est constaté, ce printemps en particulier, une forte recrudescence des excès de vitesse. Les véhicules motorisés en question pourraient causer de tragiques accidents, dans des secteurs où les usagers les plus fragiles, enfants, piétons en général et deux-roues, sont habitués à un trafic à vitesse modérée; au demeurant, pour des questions cumulées de gabarit, de visibilité et de mixité du trafic, les chaussées concernées ne permettent pas de rouler vite en toute sécurité.

Présentement, le problème est particulièrement grave à Péry, dans toute la zone village où la circulation est rappelons-le limitée à 30 km/h, ainsi que sur la rue de Reuchenette, où il est formellement interdit de dépasser 50 km/h.

Les autorités municipales attirent l'attention de tous les conducteurs, afin qu'ils lèvent le pied. Dans un premier temps, elles se contenteront de cet appel à la prudence et à la raison. Mais si le problème perdure, et si des excès continuent à être constatés, il sera fait appel à la Police cantonale, afin qu'elle effectue des contrôles assortis d'amendes.

La sécurité des enfants n'a pas de prix et le Conseil municipal s'en préoccupe grandement. Merci pour votre prudence et donc pour votre strict respect de la signalisation. | *cm*

Les horaires dans le tunnel T8

Les représentants de la Municipalité ont tenu lundi soir une séance avec ceux de la société Infra Tunnel, laquelle chapeaute les travaux de réalisation de la galerie de fuite attenante au tunnel T8 de l'A16.

A cette occasion, les responsables du chantier ont annoncé que les capteurs géophoniques demandés par le Conseil municipal ont bien été installés en divers endroits de Péry. Ces appareils mesurent, rappelons-le, les effets concrets des tirs d'explosifs sur les bâtiments du village.

Par ailleurs, la situation du chantier a été précisée,

à savoir que les creusages sont terminés pour moitié; la nouvelle galerie mesure aujourd'hui 150 mètres.

Les horaires de travail, sur cet impressionnant chantier, ont été fixés pour cette période particulière de fériés. A l'Ascension, les travaux s'arrêteront au soir de mercredi prochain le 12 mai, pour reprendre le lundi 17 au matin.

Pour le week-end de Pentecôte, le chantier demeurera inactif depuis le vendredi soir 21 mai jusqu'au mardi matin 25 mai.

Précisons encore que la direction du chantier rencontrera les autorités une nouvelle fois le 12 mai. | *cm*

On fêtera, mais plus tard

Les autorités municipales ne l'ont évidemment pas oublié du tout: le Centre communal fête ce printemps son premier demi-siècle, qui a été inauguré au début juin 1971. Bien entendu convaincu qu'il faut marquer dignement ce bel anniversaire, l'Exécutif local a cependant décidé de repousser les festivités de quelques semaines, voire de quelques mois, histoire de pouvoir les organiser dans des conditions sanitaires moins strictes.

Selon l'évolution de la situation sur le front du coronavirus, il est possible que des manifestations populaires soient mises sur pied cet automne, afin de fêter simultanément, dans le même quartier de Péry, l'inauguration du chauffage à distance agrandi, la rénovation de l'ancien collège – qui sera à nouveau occupé par des écoliers dès la rentrée d'août prochain – et le 50^e du Centre communal.

Une affaire à suivre, en touchant du bois. | *cm*

Les urgences sur le site

Il est rappelé à la population que l'administration municipale utilise efficacement la communication numérique, histoire de pouvoir informer ses citoyens de la manière la plus rapide et la plus complète possible. Ainsi toutes les nouvelles urgentes et/ou importantes figurent-elles en bandeau, au bas de la page d'accueil du site internet communal, que l'on consultera, pour demeurer parfaitement informé en tout temps, à l'adresse www.perly-laheutte.ch. | *cm*

Patrimoine sous la loupe

Une commission intitulée Avenir des bâtiments communaux vient d'être mise sur pied par les autorités; elle réunit notamment Claude Nussbaumer, maire, Stephan Eicher, Soazig Bessire, Fabio Scovino et Nadia Keller, conseillères et conseillers municipaux.

Cet organe va démarrer tout prochainement ses travaux, qui consisteront à étudier le patrimoine immobilier municipal, son utilisation actuelle, ainsi que les besoins présents et futurs y relatifs. Ses membres plancheront sur tous ces aspects, en gardant à l'esprit les investissements considérables et inévitables qui attendent la com-

mune pour remettre aux normes énergétiques actuelles le Centre communal cinquantenaire et le collège primaire. Sur ces deux bâtiments, les fenêtres et l'isolation ne répondent effectivement plus aux exigences de 2021.

La commission inclura également à ses réflexions l'éventualité d'acquérir la parcelle du Clos de la Scie, qui se trouve en ZPO (zone à planification obligatoire).

Une fois cette première étude terminée, une entreprise spécialisée sera très probablement mandatée pour élaborer un concept financier lié à ce patrimoine immobilier. | *cm*



Le Centre communal et l'école de Péry sont trop énergivores

Une « tuile » sur le chantier routier de La Heutte

Le Chemin du Pont sera fermé à la circulation de lundi à mercredi prochains

Le Chemin du Pont, à La Heutte, devra être rouvert assez profondément la semaine prochaine, quasiment devant la Suze, et demeurera donc temporairement inaccessible aux véhicules motorisés. Les travaux débuteront lundi matin et les riverains qui doivent utiliser leurs véhicules lundi sont donc instamment priés de prendre les devants cette fin de semaine.

Par la Métairie de Nidau

Dès lundi matin et jusqu'à mercredi soir au plus tard, selon la direction technique du chantier, les véhicules devront passer par la Métairie de Nidau, et donc subir un détour assez conséquent, pour atteindre les quartiers sis au sud de la Suze.

Les habitants de ce secteur sont invités à préparer leurs

véhicules dans le quartier de la gare, où demeurent les seules places de stationnement encore disponibles durant le chantier du Lion d'Or. Un cheminement piétonnier sera évidemment maintenu.

Les riverains et les visiteurs sont par avance remerciés de leur patience et de leur compréhension. Ce chantier totalement imprévu ne relève pas de la Municipalité, mais est la conséquence d'un incident survenu durant les travaux routiers.

Conduite percée

Dans le cadre de l'important et très récent chantier routier des chemins du Pont, de la Gare et de la Scierie, une partie seulement des conduites d'eaux usées ont été rempla-

cées, à savoir celles qui le méritaient. Dès lors, avant de poser la couche bitumeuse finale sur les rues concernées, il a été procédé à un contrôle par caméra des canalisations préexistantes, comme cela se fait habituellement.

Or l'entreprise Bolliger, spécialiste de cette opération, a découvert que les deux nouvelles conduites posées sous la Suze au moyen d'un forage dirigé, et transportant respectivement l'eau potable et les eaux usées, ont littéralement perforé la canalisation d'eaux usées préexistante.

Le chantier qui s'ouvrira lundi procédera à la réparation de cette conduite endommagée, ainsi qu'au déplacement, plus profondément dans le terrain, des deux nouveaux tubes.

Responsabilité à déterminer

La responsabilité de ces dommages, évidemment accidentels, doit encore être déterminée. Il est notamment possible que les relevés de l'ingénieur n'aient pas été exacts, qu'une erreur ait entaché les coordonnées transmises par

l'entreprise de creusage au spécialiste du forage dirigé, ou encore que ce dernier ait lui-même dévié du cheminement prévu.

Une fois le responsable de ces dégâts identifié, les coûts supplémentaires seront très probablement mis à sa charge et non à celle de la Commune. | *cm*

Lion d'Or: adjudications

Durant sa dernière séance en date, le Conseil municipal a adjugé des travaux qui seront effectués tout prochainement sur la place du Lion d'Or actuellement en réfection. Afin d'assurer le déplacement des candélabres, les entreprises Grossenbacher Electricité, pour quelque 40 000 francs, et BKW AG, pour un peu plus de 4000 francs, sont donc mandatées. | *cm*

Compost

Du compost est à disposition des citoyens de Péry-La Heutte dans une benne déposée sur la place BKW Energie SA pour Péry, et à côté de l'école pour La Heutte. Le compost est un engrais et non un terreau. | *cm*

Tirs à venir

La Municipalité a reçu récemment le programme des activités prévues par la Société de tir Péry-La Heutte durant la saison sportive qui vient de commencer. Les autorités en ont pris connaissance, l'ont ratifié et le feront afficher comme d'habitude dans les lanternes publiques. | *cm*



Claude-Alain Wüthrich est le nouveau maire



Au délai de dépôt des candidatures pour repourvoir la mairie locale, vendredi dernier à midi, une seule liste avait été présentée à la Municipalité, celle portant le nom de Claude-Alain Wüthrich. Ce dernier a donc été élu tacitement.

Conseiller municipal en fonction depuis 2016, et assumant la charge de vice-maire depuis le 1^{er} janvier 2017, Claude-Alain Wüthrich conservera donc jusqu'à la fin de l'année en cours les responsabilités qu'il assume ad intérim depuis la démission de René Rimaz, entrée en force le 30 mars écoulé.

Aucun bouleversement n'interviendra donc dans la marche des affaires communales, qui se poursuivront dans la continuité jusqu'au terme de la législature, à savoir le 31 décembre 2021. Le nouveau maire et ses collègues entendent veiller à ce que les importants dossiers en cours avancent le mieux possible.

Les autorités ont par ailleurs et très logiquement renoncé à mettre sur pied une élection complémentaire à l'Exécutif communal. Celui-ci fonctionnera à six membres au lieu de sept, pour les quelques mois à venir. Il se retrouvera au complet après les élections de renouvellement prévues cet automne.

Ses collègues au Conseil municipal félicitent chaleureusement Claude-Alain Wüthrich pour son élection. | *cm*

Le jardin du souvenir fera peau neuve

A l'occasion d'une récente assemblée municipale, la demande avait été exprimée par des citoyens que le jardin du souvenir, au cimetière de Sombeval, soit aménagé de plus esthétique manière. Dans la foulée, le Conseil municipal avait libéré un crédit d'engagement à cet effet et mandaté la commission du cimetière pour étudier pratiquement la question.

Or lundi soir, les autorités municipales ont découvert la proposition concrète que leur a présentée la com-

mission susmentionnée. Un projet qu'elles ont approuvé unanimement et qui entre parfaitement dans le crédit budgété.

Entouré d'un nouveau mur de pierres calcaires et couvert d'un pavage, ce jardin du souvenir sera agrémenté d'un monument funéraire dont la réalisation a été confiée à Fabien Jeanmaire, marbrier-sculpteur de l'Atelier de la Pierre, dont la proposition a particulièrement séduit la commission du cimetière. | *cm*

Un job d'été pour des étudiants

Comme elle en a l'habitude, la Municipalité met au concours cette année encore un emploi estival de courte durée, qui conviendrait tout particulièrement à des étudiants ou étudiantes. Il s'agit concrètement d'apporter une aide efficace à l'équipe communale de conciergerie, pour les grands travaux de nettoyages effectués dans les locaux scolaires et communaux. Le contrat porte du

5 au 16 juillet, du lundi au vendredi.

Intéressé(e)s ?

Annoncez-vous au secrétariat municipal par téléphone ou par courriel (032 488 33 00, apprenti@sonceboz.ch), jusqu'au mercredi 19 mai prochain impérativement.

Ce job d'été, évidemment rétribué, sera confié en priorité à des ressortissants de la localité. | *cm*

Une attraction pour les plus jeunes lecteurs

Le Bibliobus de l'Université populaire, accompagné du bus Bain de livres, stationneront devant le complexe municipal de la rue des Prés, les mardis 1^{er} juin et 24 août prochains pour des moments exceptionnels. A cette occasion, des animations particulières seront en effet proposées aux enfants, de 16 h 30 à 19 h 30.

Grâce à une équipe professionnelle bien rodée, les jeunes pourront notamment écouter des histoires et de la musique, ou lire des ouvrages mis à leur disposition sur place.

Une chaleureuse invitation est lancée aux jeunes générations et aux familles de la localité. | *cm*

Au secours des faons

Le Conseil municipal a accordé un soutien de 200 francs à l'association Sauvetage Faons Jura bernois, qui offre aux agriculteurs de la région un service gratuit de recherche de faons, dans les champs et les cultures, par drone équipé de caméra thermique.

Ce groupement avait sollicité de l'aide financière afin de pouvoir acquérir les deux drones supplémentaires qui lui permettront de répondre de manière optimale aux besoins en période de fauche. | *cm*



UDC SECTION SONCEBOZ-SOMBEVAL

Election tacite à la mairie

Nous sommes très satisfaits de l'élection de Claude-Alain Wüthrich à la mairie pour terminer la période allant jusqu'au 31 décembre 2021.

Nous remercions chaleureusement les personnes qui en signant les listes l'ont plébiscité, ainsi que celles et ceux qui à l'avenir le soutiendront dans l'exercice de sa fonction.

Nous avons la conviction qu'il sera à l'écoute des citoyens et mettra tout en œuvre pour le développement

du village et aura la détermination pour mener à bien les projets indispensables aux besoins de chacun. Tout en sachant que de nombreux dossiers l'attendent, il y déploiera toute son énergie en vue de leur concrétisation, ceci bien entendu avec l'appui des autres membres de l'exécutif que nous remercions pour leur engagement.

Bonne chance et plein de satisfaction dans ta nouvelle activité. | *udc section sonceboz-sombeval*

Réclame

POUR QUE ANNA NE SOIT PAS SEULEMENT LA SOIGNANTE DE SON PÈRE.

MAIS AUSSI, DE TEMPS EN TEMPS, JUSTE ANNA.

SOINS ET PROXIMITÉ EN TOUTE SÉCURITÉ

NOUS FAISONS LA DIFFÉRENCE.
NOS SOINS DE QUALITÉ SOULAGENT ET SOUTIENNENT CHEZ VOUS À DOMICILE.

Pour vous - chez vous
AIDE ET SOINS A DOMICILE
Canton Berne

Plus forts ensemble.

PRO SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE
prosenectute.ch
IBAN CH91 0900 0000 8750 0301 3

iniziativa da las alps



Protéger le climat c'est aussi protéger les Alpes
#PROTECTOURALPS

protectouralps.ch

COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS

**Travaux aux Ruaux Bureau de vote**

Le tronçon de la route des Ruaux situé vers l'abri de protection civile sera prochainement asphalté comme annoncé l'an dernier. Le permis de construire a été délivré. Les travaux débuteront fin mai et causeront évidemment quelques désagréments aux riverains, mais ceux-ci seront dûment informés. Nous les remercions d'ores et déjà de leur compréhension. Le coût de ces travaux est de l'ordre de 20 000 francs. | cm

Le conseil municipal rappelle que tout ayant droit est obligé d'assumer périodiquement la charge de membre non permanent du bureau électoral.

Le bureau de vote à l'occasion des votations du 13 juin se présente comme suit: Bühler Manfred (président), Maniaci Laurence (secrétaire), Costa Muriel, Délèze Alexiane, Fliri Markus, Fuhrer Swen (membres), Della Valentina Danièle (suppléante). | cm

Représentations

Eva Bühler participera à l'assemblée du Service d'action sociale le 27 mai à La Ferrière. Manfred Bühler participera à l'assemblée du Parc Chasseral le 3 juin à Saint-Imier. | cm

La Poste

Le bureau de poste de Corgémont sera prochainement transformé en agence, comme c'est le cas à Cortébert depuis de nombreuses années. Un changement touchera notre village à ce titre, puisque les envois spéciaux devront être retirés à Courtelary et non plus à Corgémont. Compte tenu des distances respectives comparables, ce changement est somme toute mineur. | cm

Soutien**à Mémoires d'ici**

Le Conseil municipal a décidé d'un soutien exceptionnel de 1500 francs pour participer aux travaux d'extension de Mémoires d'ici à Saint-Imier. L'institution qui récolte énormément d'archives de notre région a besoin d'espace de stockage supplémentaire. Vu le mandat légal et l'importance de ce travail de mémoire, le Conseil municipal a souhaité montrer son soutien à ce projet important pour tout le Jura bernois. | cm

Ecole des Prés-de-Cortébert

Le décompte final des travaux de rénovation de l'école des Prés-de-Cortébert a été approuvé par le Conseil municipal. Il se monte à 373 000 francs sur les 385 votés en assemblée municipale. De plus, un soutien de 150 000 francs a pu être trouvé auprès du parrainage des communes, ce qui allège la charge du syndicat de manière substantielle. | cm

Ramassage des déchets ménagers

Nous rappelons à la population que le ramassage des déchets ménagers est avancé au mercredi 12 mai en raison de l'Ascension. | cm

Comptes 2020 et assemblée

Les comptes 2020 ont été examinés et approuvés par le Conseil municipal. Il bouclent sur un bénéfice de 276 000 francs au compte général et de 64 000 francs dans les comptes autofinancés. Les détails seront présentés à l'assemblée municipale du 21 juin prochain. Par ailleurs, l'ordre du jour de l'assemblée a été arrêté et sera publié séparément. | cm

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS

**Fondation Grosjean: une étude lancée**

Le bâtiment Fondation Grosjean, dont l'avenir est mis à l'étude

L'Exécutif local a décidé lundi soir de constituer un groupe de travail, présidé par le conseiller municipal Erwin Dornbierer et chargé de réfléchir aux transformations et à l'avenir du bâtiment Fondation Grosjean, sis le long de la Grand-rue.

L'Ecole à journée continue ayant intégré tout récemment son nouveau bâtiment de la rue des Collèges (ancienne école enfantine), seuls la Bourgeoisie et le garde-forestier occupent encore cet immeuble, et ceci jusqu'à l'achèvement des travaux de rénovation du bâtiment municipal.

Par la suite, une nouvelle affectation pourra être décidée, sur la base des propositions présentées par le groupe de travail susmentionné.

Depuis 72 ans

On rappellera que cet immeuble a été légué à la Commune en 1949, afin qu'il abrite les locaux de l'œuvre de la sœur visitante et ceux de l'école enfantine. Ce don était assorti d'une condition incontournable: le bâtiment doit demeurer en mains communales et ne jamais tomber en ruines.

On précisera également que la Fondation Grosjean tient sa propre comptabilité, totalement indépendante des finances municipales. Un fonds de réserve, constitué au gré des locations perçues, permet d'envisager des travaux de transformation et de rénovation. A souligner que l'immeuble est franc d'hypothèque. | cm

En assemblée

Le Conseil municipal a arrêté cette semaine l'ordre du jour définitif de l'assemblée municipale agendée au 21 juin prochain. Cette réunion du Législatif se déroulera à la salle de spectacles, afin de continuer à respecter les mesures sanitaires en vigueur.

A cette occasion, les ayants droit se pencheront évidemment sur les comptes communaux 2020, ainsi que sur le plan de

quartier valant permis de construire relatif aux éoliennes prévues à la Bise de Corgémont. Un arrêté de compte, concernant la rénovation de l'école des Prés-de-Cortébert, ainsi que la création d'un poste de travailleur social en milieu scolaire, figurent également au menu de cette assemblée.

Comme de coutume, nous en détaillerons l'ordre du jour en temps voulu dans ces colonnes. | cm

Horaire spécial

Un horaire spécial sera appliqué à l'administration municipale la semaine prochaine, en raison bien sûr de la fête de l'Ascension. C'est ainsi que le guichet demeurera fermé depuis mercredi 12 mai à 11 h 30, jusqu'à lundi 17 mai à 8 h 30.

Merci d'en prendre bonne note. | cm

NOTRE HISTOIRE en images avec MEMOIRES D'ICI

Souvenir de Jeanbrenin
Propriétaire Ch. E. Voumard

Fenaissance en famille au Jeanbrenin

Au temps où les foins duraient des semaines, avant les tracteurs, les faucheuses, les botteleuses...

Carte postale éditée par J. Villars, non datée.

© Mémoires d'Ici, Fonds Albert Liechti

LETTRE DE LECTEUR**Energie éolienne: un équilibre nécessaire**

Notre pays est passé maître dans l'art de créer des équilibres. Lorsque la balance n'est pas facile à trouver, il s'en remet au Tribunal fédéral. Dans le débat sur l'énergie éolienne, nous lisons très souvent des prises de position doctrinales et émotionnelles. Le dernier exemple est daté du 24 avril. Il s'agit d'une lettre d'un lecteur neuchâtelois du Journal du Jura qui a tenté d'influencer les habitants de Cortébert et Corgémont en détournant la réalité. Il fait notamment mention d'éoliennes de 200 mètres de haut alors que celles du Jeanbrenin atteignent 150 mètres.

Que disent les sages du Tribunal fédéral dans leur décision concernant Sainte-Croix publiée le 21 avril dernier? Ils jugent les impacts résiduels sur les oiseaux migrateurs acceptables. Ils disent aussi que les installa-

tions de production d'énergie éolienne offrent une flexibilité de production dans le temps et en fonction des besoins du marché, et contribuent de manière significative à la sécurité de l'approvisionnement, en particulier en hiver lorsque la consommation électrique est la plus élevée.

Il faut toujours veiller à l'équilibre: le paysage et les éoliennes ne sont pas antinomiques comme le montre l'exemple de Mont-Crosin. Nature, agriculture et éoliennes vivent en harmonie. L'éolien et le solaire sont indispensables pour livrer ensemble avec l'hydraulique de l'énergie renouvelable et durable toute l'année. Pour atteindre cet équilibre, il faut prendre ses distances avec les discours doctrinaux.

| pierre amstutz, étienne klopfenstein, corgémont

Ascension En raison du jeudi de l'Ascension, les délais de remise du matériel sont modifiés comme suit:

Utile et paroisses: lundi 10 mai, 10h

Officiel et sport: lundi 10 mai, 12h

Rédactionnel et annonces: mardi 11 mai, 9h

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56



— JOYEUSE —

fête des Mères

... de la part de toute l'équipe de l'Imprimerie Bechtel !

HÔPITAL DU JURA BERNOIS

Une prise en charge sécurisée pour les naissances confidentielles

Le canton de Berne souhaite renforcer l'information sur ce type de naissances. C'est dans ce cadre que l'Hôpital du Jura bernois a développé ses prestations afin de pouvoir accueillir les patientes concernées et leur fournir l'encadrement nécessaire.



Photo: © adobe stock

La naissance confidentielle doit être distinguée de la naissance sous X qui n'existe pas légalement en Suisse. Le Conseil fédéral estime que l'accouchement confidentiel complète de manière crédible les fenêtres à bébés existantes. On entend donc par naissance confidentielle, ou naissance discrète, un accouchement au cours duquel l'hôpital accorde une grande attention à la discrétion lors d'une grossesse imprévue,

en situation de détresse et/ou en vue d'une éventuelle adoption.

Lors d'une naissance confidentielle, la maman reçoit un pseudonyme pour son admission à la maternité, préservant son identité aux yeux de son entourage ainsi que des tiers.

Le Centre de santé sexuelle – Planning familial de l'Hôpital du Jura bernois est désormais en mesure d'offrir gratuitement des informations pour ce type de prise en charge.

Celle-ci est ensuite possible à la maternité de Saint-Imier.

Présente au Médicentre de Tavannes, la responsable du Centre de santé sexuelle – Planning familial (également sage-femme à la maternité de Saint-Imier), reçoit les patientes les lundis, mercredis et vendredis après-midi avec ou sans rendez-vous. Cette prestation vient compléter celles déjà existantes au sein du Centre de santé sexuelle – planning familial:

- information, conseils et accompagnement;
- consultations individuelles ou en couple;
- contraception / contraception d'urgence;
- test de grossesse / grossesse / interruption de grossesse;
- information sur les analyses prénatales;
- infections sexuellement transmissibles / tests de dépistage;
- sexualité / orientation sexuelle;
- droits sexuels / abus et violence / difficultés au niveau sexuel.

Etablissement de proximité, bien ancré dans sa région et s'appuyant sur des compétences multidisciplinaires au service des patients, l'Hôpital du Jura bernois (HJB) offre des activités à haute valeur ajoutée. Comptant près de 1200 collaborateurs, l'HJB couvre les besoins médicaux-hospitaliers d'une population d'environ 50 000 habitants. | hjb

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



Avis de fermeture de route

En raison des travaux de remplacement de la conduite d'alimentation en eau à la rue Derrière l'Eglise, la circulation sera interdite sur ce tronçon, l'accès aux bâtiments sera défini selon l'avancement des travaux. Une déviation sera mise en place et signalée.

Des indications seront affichées sur

les panneaux d'affichage en début du chantier.

Durée des travaux dès le 10 mai jusqu'en septembre 2021.

Nous vous remercions de respecter la signalisation mise en place et pour votre compréhension quant aux désagréments durant cette période. | cm



Famille Christophe et Isabelle Kämpf
Rue Principale 18, 2613 Villeret
032 941 56 77 - 078 822 35 34
glaceartisanaledevilleteret@bluewin.ch



Nous félicitons M^{mes} Pia et Nathalie Stengel de Villeret pour les 10 ans d'activités au sein de notre entreprise de glaces artisanales.

Nos glaces sont en vente dans plusieurs magasins et restaurants de la région ainsi que dans notre chalet self-service.

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



Fête de la nuit

Le vendredi 21 mai, Villeret participera à l'événement de lancement de la Fête de la Nature en éteignant, toute la nuit, son éclairage public, hormis la route cantonale. Pourquoi une telle action? Lorsque nous dormons, c'est toute une vie qui foisonne en pleine nature. L'éclairage public contribue à un impact négatif envers la faune et la flore: pertes de repères, dégradation des habitats naturels ou encore perturbation des migrations sont quelques-unes des problématiques qu'il engendre.

La population subit aussi les nombreux effets négatifs d'un éclairage nocturne souvent dispensable. Et contrairement à ce que l'on croit, une extinction nocturne n'augmente pas l'insécurité.

Vous voulez prendre part activement à cette action chez vous? C'est possible! L'éclairage extérieur des balcons ou des jardins participe aussi à la pollution lumineuse. Si vous le souhaitez, vous pouvez également éteindre vos lumières la nuit du 21 mai. | cm

PARTI SOCIALISTE ERGUËL

Lutte contre la Covid-19: tous concernés

La situation sanitaire en Suisse est maintenant relativement stable, mais la vigilance reste quand même le mot d'ordre.

«Nous pouvons nous permettre un certain optimisme et avancer de manière stable...» a déclaré le Conseiller fédéral Alain Berset le 27 avril.

Nous avons la chance de bénéficier d'assouplissements des mesures sanitaires. Et la campagne de vaccination bat son plein.

Pour ceux qui souhaitent se faire vacciner, nous tenons à vous rappeler qu'il est obligatoire de procéder à une inscription. Pour ce faire, voici les informations nécessaires:

Pour le canton de Berne par téléphone au 031 636 88 00 essentiellement pour les personnes ne possédant pas de moyen informatique.

Il est plus simple de s'inscrire via le site Internet: <https://be.vacme.ch/start>.

S'inscrire pour se vacciner permet aux autorités de commander et d'obtenir des doses.

Si vous n'avez pas de rendez-vous directement en vous inscrivant, n'oubliez pas de reprendre contact afin d'avoir vos deux dates de vaccination.

Rappelons aussi l'importance de poursuivre les différents tests ainsi que le traçage des cas contact.

Au cœur de nos préoccupations également, le Parti Socialiste poursuit toujours son engagement d'aide économique afin de donner un accès aux mesures d'aide et de soutien aux personnes touchées par cette crise.

Cependant, le Parti socialiste Erguël s'étonne du silence de la commune de Saint-Imier concernant la gestion de la vaccination, alors qu'elle a reçu des instructions du canton en janvier 2021.

Nous devons tout faire pour lutter contre la pandémie.

L'avenir s'éclaircit et il faut continuer à maintenir les efforts pour que le beau s'installe durablement, et il faut agir ensemble. Prenez tous soin de vous. | parti socialiste erguël

Antenne Salt

La Préfecture nous informe du dépôt d'une 3^e demande de prolongation de délai pour répondre à l'ordonnance préfectorale du 6 janvier 2021. Cela signifie que cette demande de permis de construire est toujours en traitement. | cm

Centre Jura

Richard Habegger, maire et Bruno Lemaître, conseiller municipal, représenteront la commune lors de l'assemblée générale de Centre Jura le mercredi 19 mai au CIP à Tramelan. | cm

Assemblée communale

C'est le lundi 7 juin, à la halle de gymnastique, que se tiendra la prochaine assemblée communale. L'ordre du jour abordera les comptes 2020, un nouveau règlement du financement spécial réserve de fluctuation, la présentation des décomptes finaux des taxes de raccordement au chauffage à distance, des bâtiments du patrimoine administratif et du patrimoine financier, ainsi que du décompte concernant l'assainissement du sentier de la Combe-Grède. | cm

Ramassage du papier

La voirie procédera au ramassage du papier, le lundi 10 mai dès 8h. Afin que le ramassage se déroule correctement, nous vous prions de bien vouloir vous conformer aux recommandations suivantes:

- le papier doit être ficelé et non pas mis dans des cabas, sacs ou cartons;
- les paquets ne doivent contenir ni enveloppe

SASC

Mélanie Keller Berger, conseillère municipale, représentera la commune à l'assemblée générale du Service d'action sociale Courtelary le jeudi 27 mai à La Ferrière. | cm

Analyse de l'eau

Le rapport d'analyse réalisé par RuferLab suite à notre prélèvement du 26 avril à la rue des Longines 15, mentionne les résultats suivants: Température mesurée in-situ: 9.5°C; Escherichia coli / germe(s)/100ml: 0; Entérocoques / germe(s)/100ml: 0; Germes aérobies / germe(s)/ml: 0. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml. | cm

Clientis

Le Conseil municipal remercie sincèrement la Banque Clientis Caisse d'Épargne du district de Courtelary pour le montant de 25392.95 francs qu'elle versera à notre collectivité en qualité de commune assumant des charges en matière de prévoyance sociale. | cm

Bureau fermé

Nous vous prions de prendre note qu'au mois de mai le bureau communal sera fermé le jeudi 13 (Ascension), le vendredi 14 (pont de l'Ascension) et le lundi 24 (Pentecôte). En outre, et en raison d'absence d'une partie du personnel communal, le bureau sera exceptionnellement fermé les mercredis 19 et 26 mai pour cause de séances externes. | cm

Erguëlathlon

Le Conseil municipal a donné son accord à l'organisation d'Erguëlathlon pour l'utilisation de chemins de campagne, forestiers et communaux le samedi 14 août. Pour d'autres informations à propos de ce triathlon, n'hésitez pas à consulter le site internet de la manifestation: <https://www.erguelathlon.ch>. | cm

AVIS MORTUAIRE

On passe une moitié de sa vie à attendre ceux qu'on aimera et l'autre moitié à quitter ceux qu'on aime.

Victor Hugo

Son épouse: Jocelyne Houriet

Ses enfants: Nathalie et David, leurs enfants

Shaël, Maëva

Thierry et Maryline, leurs enfants

Ethan, Mya

Son papa: René Houriet

Ses frères et sœurs, sa belle-maman, ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur François Houriet

qui nous a quittés dans sa 66^e année après une pénible maladie supportée avec courage.

Saint-Imier, le 4 mai 2021

Adresse de la famille: Jocelyne Houriet
Rue du Soleil 11
2610 Saint-Imier

Selon son désir, le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Un merci tout particulier au service de médecine de l'hôpital de Saint-Imier.

Cet avis tient lieu de faire-part



Le projet éolien de la Montagne de Tramelan est valide

Verdict du Tribunal administratif du canton de Berne

Le Tribunal administratif du canton de Berne a rendu son verdict quant au projet éolien de la Montagne de Tramelan «Près de la Montagne – Montbautier». Il rejette l'ensemble des recours et confirme la validité du projet. Les communes de Tramelan et de Saicourt ainsi que BKW se réjouissent de la décision prise par le tribunal administratif cantonal. Elles espèrent vivement que le projet accepté par leurs concitoyens en 2015 et en phase avec la stratégie énergétique 2050 puisse aller de l'avant.

Ce verdict vient confirmer la conclusion de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) qui a approuvé le projet en juin 2016 ainsi que celle de la direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques du canton de Berne (JCE) qui l'a validé en juillet 2019. Il s'agit donc de la troisième autorité compétente qui certifie la validité du projet.

L'ensemble des griefs soulevés par les auteurs des recours ont été invalidés par le tribunal administratif. Cela démontre que le projet engagé en 2012 avec BKW et les propriétaires fonciers concernés respecte l'ensemble des bonnes pratiques



Photo: photomontage du projet éolien de la Montagne de Tramelan

exigées pour l'implantation d'éoliennes. Les autorités et instances juridiques ont maintenant assuré à trois reprises que le projet respecte la nature, l'environnement, le paysage et l'ensemble des lois et ordonnances. Notons également qu'aucune organisation reconnue de protection de l'environnement et du paysage n'est l'auteur des recours traités par le tribunal administratif cantonal.

Les communes de Tramelan et Saicourt espèrent vivement que la volonté de leurs concitoyens, exprimée dans les urnes en 2015, soit maintenant respectée et que le projet puisse entrer dans la phase de réalisation. Elles en profitent également pour remercier les autorités et membres du groupe de travail ainsi que le personnel des communes qui ont ardemment travaillé à la réalisation de ce projet. Le début du chantier pourrait intervenir au plus tôt au printemps 2022, pour autant que les opposants ne fassent pas recours au Tribunal fédéral. Au total, BKW prévoit d'investir environ 35 millions de francs pour la réalisation du parc éolien de la Montagne de Tramelan. | cm

La chancellerie municipale en isolement

Après le test positif de plusieurs de ses employés, et ce malgré toutes les précautions prises ces dernières semaines pour éviter une contamination, la chancellerie municipale de Tramelan a été mise en isolement ce mardi 4 mai. L'Hôtel de Ville est ainsi fermé au public

jusqu'à nouvel avis. Le Service financier et le Service social restent toutefois accessibles sur rendez-vous. Merci de vous manifester par courriel ou par téléphone aux numéros directs. La centrale téléphonique n'est plus atteignable jusqu'à nouvel avis. Le bâtiment des Services techniques (rue de la Promenade 3) et la déchetterie (rue de la Trame 13) restent accessibles selon dispositions connues. Nous vous remercions de votre compréhension. | cm

bechtel-imprimerie.ch

ERRATUM

Concours national 2021

Une malheureuse erreur s'est glissée dans notre liste des lauréats de la région parue dans notre édition du 30 avril et nous présentons nos sincères excuses à Théana Dubail.

Liste corrigée

- Théana Dubail, Tramelan, *Les marsouins de l'estuaire du Saint-Laurent*, mention très bien, prix spécial Sail&Explore
- Emma Marquis, Villeret, *Lire H.P. Lovecraft: une expérience philosophique ?*, mention très bien
- Aurélie Hiltbrand, Tramelan, *Etude de l'effet distinct de trois principes actifs sur une crème cosmétique pour les mains*, mention bien

| la rédaction

AVIS MORTUAIRE

Les contemporains 49 ont le regret de faire part du décès de leur camarade

Estrella Vuilleumier

et adressent leurs condoléances à sa famille.

Vos faire-part de deuil dans les plus brefs délais auprès de l'Imprimerie Bechtel à Courtelary
bechtel-imprimerie.ch | 032 944 18 18

Réclame

Un service complet au cœur de votre région

**imprimerie
bechtel sa**

www.bechtels-imprimerie.ch 2608 Courtelary 032 944 18 18

IGSU CLEAN-UP-DAY

Ramasser au lieu de renoncer : plus important que jamais

Les préparatifs pour le prochain Clean-Up-Day national de l'IGSU sont en cours : les 17 et 18 septembre, des communes, écoles, associations, entreprises et petits groupes contribueront pour la neuvième fois déjà à débarrasser la Suisse du littering. Comme la pandémie est venue aggraver le problème des déchets sauvages dans de nombreux endroits, l'engagement des bénévoles est d'autant plus important. Cette année, la présentatrice Christa Rigozzi sera également de la partie.

En ces temps de coronavirus, la nature compte plus que jamais pour la population : étant donné que les réunions à la maison restent limitées et que les terrasses des restaurants ne peuvent accueillir plus de quatre personnes par table, beaucoup déplacent leurs rencontres dans les parcs, à l'orée des bois ou au bord du lac. Pourtant, même si – ou justement parce que – la nature est devenue le premier lieu de refuge, on en prend trop peu soin. Dans de nombreux endroits, les emballages de plats à emporter ou les restes de pique-nique finissent sur le sol et les masques de protection dans les buissons. Il est temps de prêter à nouveau plus d'attention à l'environnement. Les 17 et 18 septembre 2021, des dizaines de milliers de personnes travailleront à nouveau main dans la main et participeront, dans le respect des mesures sanitaires, au Clean-Up-Day national IGSU contre le littering et en faveur d'un monde propre.

Un soutien de haut vol

Christa Rigozzi passe, elle aussi, beaucoup de temps à l'extérieur. La présentatrice, animatrice et influenceuse allait souvent cueillir des champignons avec ses grands-pères. «Aujourd'hui, j'explore le Tessin avec mon mari et mes enfants», s'enthousiasme-t-elle. «Au cours de nos randonnées, nous tombons malheureusement parfois sur des déchets qui n'ont pas été éliminés correctement. Cela nous agace au plus haut point. Les déchets qui traînent au sol n'abîment non seulement l'idylle d'un lieu, mais également notre environnement.» C'est la raison pour



laquelle Christa Rigozzi s'engage contre le littering et en faveur d'un monde propre à l'occasion du Clean-Up-Day. La jeune Tessinoise prètera main forte à une action place nette enregistrée.

Prix attrayants

Les actions place nette enregistrées ont non seulement la chance de bénéficier d'un soutien de haut vol, mais également la possibilité de gagner l'un des nombreux prix attrayants, tirés au sort par l'IGSU et Coop parmi les communes, écoles et associations. Les gagnants de la première à la troisième place dans les catégories *Communes* et *Ecoles/associations* remporteront une excursion autour du recyclage d'une valeur de

500 francs. Les gagnants de la première et de la deuxième place de la catégorie *Ecoles/associations* recevront en plus chacun une coupe itinérante Coop et un bon d'achat Coop d'une valeur de 1000 francs. Les gagnants de la première à la troisième place dans la catégorie spéciale *Petits groupes* (familles et groupes de 5 personnes maximum) recevront chacun un bon CFF d'une valeur de 150 francs.

Pour pouvoir participer au tirage au sort, les actions place nette doivent être inscrites sur www.clean-up-day.ch. Le site web fournit également des informations et des aides telles que des check-lists, des affiches, des annonces, la possibilité de commander des

gants, des gilets de sécurité et des sacs poubelles, ainsi qu'une hotline de conseils.

Le mouvement contre le littering

Le Clean-Up-Day national fait partie du World Cleanup Day, qui aura lieu cette année le 18 septembre. Il est organisé depuis 2013 par l'IGSU et mobilise tous les ans des dizaines de milliers de participantes et participants. En septembre 2020, on estime à 25 000 le nombre de personnes qui ont participé à plus de 450 actions place nette. Cette journée d'action est soutenue par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), par l'Association suisse Infrastructures communales ASIC et par la Fondation Pusch. | igsu

AGENDA

<p>SAMEDI 8 MAI</p> <ul style="list-style-type: none"> Permaculture, création d'un jardin communautaire. Cure de Saint-Imier, entre 10 h et 16 h. S'annoncer au 079 467 92 64 ou 079 696 74 30 Marché aux puces autrement, marché, Tramelan, de 8 h à 12 h Espace Noir, Saint-Imier, projection de <i>Mare</i>, 20 h 	<p>MERCREDI 19 MAI</p> <ul style="list-style-type: none"> Conférence sur la nécropole de Tramelan, CIP, Tramelan, 19 h 30
<p>DIMANCHE 9 MAI</p> <ul style="list-style-type: none"> Concert de musique de chambre de l'AMC. Collégiale, Saint-Imier, 17 h, réservation obligatoire Espace Noir, Saint-Imier, projection de <i>Mare</i>, 17 h et 20 h 	<p>JEUDI 20 MAI</p> <ul style="list-style-type: none"> Espace Noir, Saint-Imier, projection de <i>Pomme de discorde</i>, 20 h
<p>LUNDI 10 MAI</p> <ul style="list-style-type: none"> Vernissage d'<i>Un foyer intellectuel et artistique dans le Jura bernois</i>. Salle de spectacle, Corgémont, 20 h 	<p>VENDREDI 21 MAI</p> <ul style="list-style-type: none"> Espace Noir, Saint-Imier, projection de <i>Pomme de discorde</i>, 20 h
<p>JEUDI 13 MAI</p> <ul style="list-style-type: none"> Espace Noir, Saint-Imier, projection de <i>Los Silencios</i>, 20 h 	<p>SAMEDI 22 MAI</p> <ul style="list-style-type: none"> Randonnée le long des rives du Doubs jusqu'à la cascade du Bief de Vautenaivre, sensibilisation aux éléments de la nature. Rdv Goumois, 9 h, s'annoncer jusqu'au 17 mai à pronatura-jb@pronatura.ch Espace Noir, Saint-Imier, projection de <i>Pomme de discorde</i>, 20 h
<p>VENDREDI 14 MAI</p> <ul style="list-style-type: none"> Espace Noir, Saint-Imier, projection de <i>Los Silencios</i>, 20 h 	<p>DIMANCHE 23 MAI</p> <ul style="list-style-type: none"> Espace Noir, Saint-Imier, projection de <i>Pomme de discorde</i>, 17 h et 20 h
<p>SAMEDI 15 MAI</p> <ul style="list-style-type: none"> Espace Noir, Saint-Imier, projection de <i>Los Silencios</i>, 20 h 	<p>EXPOSITIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> Orient-Omnibus, exposition de photographies de Pascale Jaquet et Olivier Noaillon, CIP, Tramelan, jusqu'au 21 mai. Lundi-venredi 8 h-20 h, samedi 15 h-18 h, dimanche fermé Exposition de photos, Résidence des Fontenayes Ouest, Saint-Imier. Jusqu'au 30 juin. Tous les jours, 13 h-17 h 30
<p>DIMANCHE 16 MAI</p> <ul style="list-style-type: none"> Espace Noir, Saint-Imier, projection de <i>Los Silencios</i>, 17 h et 20 h 	

PRO SENECTUTE Directives anticipées

On ne peut jamais savoir ce que la vie nous réserve. Accident de voiture, AVC entraînant une incapacité de discernement, etc. L'occasion de consigner vos souhaits sur la base du DUCUPASS en prenant vos précautions d'établir les directives anticipées et les dispositions de fin de vie (souhaits médicaux si je ne suis plus en mesure de me prononcer) et le mandat pour cause d'incapacité (choisir la personne qui gèrera ses affaires). Une assistante sociale de Pro Senectute Arc Jurassien répondra à vos questions. Date : le 10 mai de 14 h à 16 h 30. Lieu : Pro Senectute Arc Jurassien, rue du Pont 25, 2300 La Chaux-de-Fonds. Délai d'inscription : le 7 mai, 032 886 83 20, prosenectute.delermont@ne.ch Coût : 30 francs avec le dossier Docupass compris, 11 francs sans le dossier Docupass | prosenectute

RECETTE D'ICI

Roses feuilletées aux pommes pour la fête des Mères

Les recettes sont composées de produits saisonniers de la région



INGRÉDIENTS

- 3 pommes rouges gala ou pink lady
- 5 dl eau
- ½ jus de citron
- 2 cs sucre
- 1 rouleau pâte feuilletée abaissée
- 60 g poudre d'amande
- 2 cs sucre
- 4 cs crème à café



Rubrique offerte par

Nous avons le vin qu'il faut pour accompagner votre recette

CHIESA VINS 1905

Dr-Schwab 6 • 2610 St-Imier • 032 941 23 55
www.chiesavins.ch • info@chiesavins.ch

PRÉPARATION

- Laver, partager et vider les pommes à l'aide de la cuillère parisienne. Emincer les pommes (à la mandoline) à 3 mm.
- Verser l'eau, le jus de citron et le sucre dans une casserole, porter à ébullition. Ajouter les pommes et les cuire 1 minute, les égoutter et les laisser refroidir dans un grand plat.
- Dérouler la pâte feuilletée, couper des bandes de 4 cm environ.
- Bien mélanger la poudre d'amande, le sucre et la crème à café, répartir sur la pâte à l'aide d'une spatule à pâtisserie.
- Déposer les pommes refroidies à mi-hauteur sur les bandes de pâtes en les faisant se chevaucher et dépasser de la pâte, rabattre le surplus de pâte sur les pommes, rouler et déposer les roses dans des moules à muffins.
- Cuisson à 180° C, 1^{re} coulisserie du bas, 45 minutes. Eventuellement couvrir d'une feuille d'aluminium si les pétales deviennent trop foncés. Servir tièdes, saupoudrées de sucre glace.

COURSE À PIED

La 21^e édition de la VCV aura-t-elle lieu cette année ?



Il faut encore s'armer d'un peu de patience pour savoir si cette 21^e édition de la VCV pourra effectivement avoir lieu ce 4 septembre prochain

Réuni récemment, le comité d'organisation de la course pédestre Villeret – Chasseral – Villeret a décidé de reporter sa décision en ce qui concerne l'organisation de la 21^e édition de la VCV agendée au 4 septembre prochain.

Une décision devrait être prise avant les vacances d'été

L'automne dernier, le comité d'organisation avait, rappelons-le, mis sur pied un concept de protection minutieux, res-

pectant les conditions sanitaires imposées en marge de la pandémie, un concept allant jusqu'à la suppression du repas offert aux participants et de la cérémonie de remise des prix, en passant par toute une série de mesures contraignantes et sans doute difficiles à faire respecter.

Dans ces conditions et ne voulant en aucun cas organiser une course au rabais, il avait finalement et raisonnablement estimé qu'il valait mieux repousser l'édition 2020 à cette année.

Force est de constater que la situation n'est guère plus claire aujourd'hui. Certes, les mesures prises par le Conseil fédéral récemment laissent entrevoir une certaine ouverture pour cet automne, mais au stade actuel des informations et malgré l'avancement de la campagne de vaccination, il n'est pas certain que des manifestations sportives telles que la VCV puissent effectivement se dérouler dans des conditions normales.

Au fil de ses 20 éditions et au-delà de la course elle-même,

la VCV a clairement démontré un côté festif et convivial auquel le comité ne souhaite nullement renoncer.

Ainsi, à l'image de bien d'autres manifestations, il faudra encore attendre afin de savoir si le coup de pistolet du départ pourra retentir cette année.

Cela dit, coureurs, populaires, walkers et autres amoureux de la montagne peuvent d'ores et déjà s'en donner à cœur joie sur le parcours de la course puisque celui-ci est balisé. | mw

DIVERSTISSEMENT

Sudoku N° 0020

facile

4		8	5	3				6
			1			2		
	2	6						7
8				6	5			
6	4						1	3
			4	9				8
9						6	2	
		7			3			
5				2	8	7		1

Réclame

Pour vous démarquer en un...

clin d'œil
Agence de communication

Logo / Graphisme
Site internet
Campagne publicitaire
Création de stand
Multimédia
www.clin-d-oeil.net

VBC LA SUZE

La relève fait fort

Après le titre régional obtenu dans la catégorie moins de 15 ans, c'est ce dimanche 2 mai que le VBC La Suze a fait de même avec son équipe des moins de 13 ans. Le club du Vallon s'est ainsi qualifié dans deux catégories des championnats suisses juniors féminins.

En battant tout d'abord Volley Espoir Bienne 25-4/25-10, c'est un match avec plein de rebondissements contre VFM 28-26/29-27, qui aura mené la jeune relève sur la première marche du podium.

Notons que les jeunes garçons du club, terminant à la 3^e place derrière Volley Espoir Bienne et Péry ont également obtenu leur ticket pour les championnats suisses.

Les finales suisses M13 ont été fixées les week-ends des 5 et 6 juin et des 19 et 20 juin (lieu encore à définir).

Bravo à nos jeunes volleyeurs. | va/



Equipe M13: Tiago, Diego, Gilles, Jean, Nolan



Equipe M13: Gaëlle, Kalie, Noémie, Sarah et Cilia

Vendredi 7 mai
M15 20h, la Riveraine:
La Suze – NUC (1/16^e finale)

CA COURTELARY

Meeting de Delémont



La saison sur piste a repris pour Nina Staudenmann, Yohan Junod et Laura Wüthrich

La joie se lisait sur les visages de nos trois jeunes ainsi que ceux de tous les athlètes présents au meeting de Delémont. Enfin, la saison sur piste a repris ses droits.

Même avec de strictes conditions et les distances à respecter, Delémont Athlétisme, société organisatrice, a fait de ce meeting une belle réussite.

Cette compétition a eu lieu dimanche 25 avril au Stade de la Blancherie par un temps ensoleillé et très agréable pour la pratique de l'athlétisme.

Malgré le manque d'entraînement hivernal dû à la pandémie, nos trois athlètes peuvent être très satisfaits de leurs performances.

Chez les garçons U10, Yohan Junod participe sur 50 m en 9''23, saut longueur 2,68 m et lancer de balle 17,21 m. Même disciplines chez les filles U10 pour Nina Staudenmann: 50 m en 8''87, saut longueur 3,66 m et balle 21,87 m.

Chez les filles U12, Laura Wüthrich court le 60 m en 10''14, saut longueur 3,82 m, balle 26,36 m.

Ce premier meeting était l'occasion de se comparer à des jeunes d'autres clubs et de pouvoir juger de leur progression. Prochaine échéance pour nos jeunes, dimanche 9 mai meeting organisé par le CA Moutier. | aks

FOOTBALL CLUB TEAM VALLON

Les juniors E2 TV/Saint-Imier battus à domicile

Match compliqué pour les juniors E2 face à une bonne équipe neuchâteloise

Après une première période assez équilibrée (score 1-2), l'équipe locale a eu un gros passage à vide qui lui a coûté 5 buts dans la seconde période.

L'équipe ne baissa pas les bras et réussit à inscrire 3 buts coup sur coup lors de la dernière mi-temps, sans toutefois parvenir à remettre en cause la victoire des Ponts-de-Martel qui scora encore à trois reprises. Rendez-vous est d'ores et déjà pris avec le même adversaire dans deux semaines pour la revanche.

Les juniors D3TV/Courtelary confirment de belle manière

Par un temps pluvieux et une température fraîche, les jeunes Vallonniers se sont déplacés à Moutier pour y rencontrer leurs homologues de Moutier B.

Bonne entame de match pour les visiteurs qui se créent de nombreuses occasions et parviennent à scorer à deux reprises. Le deuxième tiers est une copie du premier avec deux nouvelles réussites. Lors du troisième tiers, poursuite de la nette domination des juniors du Team Vallon qui salent l'addition avec quatre buts supplémentaires.

Cette troisième victoire consécutive est le fruit de l'excellent travail réalisé lors des entraînements.

Elimination des juniors C1 TV/Saint-Imier en ¼ de finale de la Coupe neuchâteloise

Après avoir appris la veille la tenue de ce match, les juniors C1 ont livré une magnifique première période puisque le score était de 1 partout après 30 minutes. L'équipe d'Audax/Friul parvenait toutefois à profiter de deux erreurs d'inattention pour atteindre la mi-temps sur la marque de 3-1. Handicapée par un effectif réduit en raison de nombreuses absences, l'équipe vallonnaise va finir par s'incliner lourdement 8-1, un score sévère et trompeur qui ne



Les juniors B1 du Team Vallon/Sonvilier

reflète pas la belle performance livrée par les jeunes footballeurs du Team Vallon, très déçus à l'issue de la rencontre.

Les juniors B2 TV/Sonvilier s'inclinent à la Sagne

En alignant 4 juniors C qui ont livré une belle prestation et un gardien dont c'était la première titularisation, les juniors B2 du Team Vallon sont rentrés bredouilles de leur déplacement en terres neuchâteloises. Dominés durant toute la rencontre, ils n'ont dû qu'à leur bel état d'esprit et à leur combativité de ne pas essuyer une plus lourde défaite.

Elimination des juniors B1 TV/Sonvilier en ½ finale de la Coupe neuchâteloise

Renforcée par 3 juniors du FC La Suze 07 qui ont très bien tiré leur épingle du jeu, l'équipe

visiteuse s'est inclinée 4-2 face à Hauterive qui accède ainsi à la finale.

Un contingent trop restreint, trop d'occasions gâchées, quelques grosses erreurs individuelles, il n'en fallait pas plus pour que l'équipe du Vallon de Saint-Imier perde cette demi-finale.

Cette défaite aura toutefois eu le mérite de voir une équipe faire preuve d'un comportement exemplaire et d'un grand fair-play, attitude d'ailleurs relevée par leurs adversaires, mais également par le staff de l'Association neuchâteloise de football. Un grand bravo à ces jeunes footballeurs pour leur état d'esprit et leur parcours en coupe neuchâteloise, très déçus à l'issue de la rencontre de ne pas atteindre cette finale dont ils rêvaient.

Match nul méritoire des juniors B2 TV/Sonvilier

Renforcés par trois juniors B1, les B2 ont obtenu un bon point contre Hauterive.

Malgré une belle première mi-temps, marquée par une assez nette domination et quelques grosses occasions, les juniors locaux atteignent la pause sur le score de 0-1.

La deuxième mi-temps, d'un peu moins bonne qualité, a vu les jeunes Vallonniers, grâce à un bel état d'esprit, revenir par deux fois au score et ainsi sauver le match nul. | jml

JC1 Team Vallon – ASI Audax-Friul 1-8 (¼ finale Coupe neuchâteloise)
JB2 La Sagne – Team Vallon 4-0
JE2 Team Vallon – Pts-de-Martel 4-10

JD4 Team Vallon – FCTT 1-3
JE5 Team Vallon – Reconvilier 0-13
JB2 Team Vallon – Hauterive 2-2
JD3 Moutier – Team Vallon 0-8
JB3 Courfaivre – Team Vallon 3-2
JB1 Hauterive – Team Vallon 4-2 (½ finale Coupe neuchâteloise)

Samedi 8 mai

JE2 9h, Sonvilier:
Team Vallon – Team Béroche-Bevaix
JF1 et F2, 9h, La Sagne: animation
JE5 9h30, Courrendlin:
Courrendlin – Team Vallon
JE4 9h30, Courtelary:
Team Vallon – Delémont
JE1 10h30, Fleurier:
Grpm VD1 – Team Vallon
JD1 11h, Chx-de-Fds: FCFF – Team Vallon
JB3 11h, Courtételle:
Courtételle – Team Vallon
JE3 11h, Sonvilier:
Team Vallon – Cressier Sport 2019
JD2 11h, Saint-Imier:
Team Vallon – ASI Audax Friul
JD3 11h15, Courtelary:
Team Vallon – Reconvilier
JB1 14h, Sonvi.: Team Vallon – Val-de-Ruz
JC2 14h, St-L.: Team Vallon – Grpm FCCPC
JB2 16h, Sonvilier:
Team Vallon – Team Béroche-Bevaix
JC1 16h, St-L.: Team Vallon – Le Locle

Mercredi 12 mai

JE5 18h, Corgémont:
Team Vallon – Courtételle
JD3 18h, Courrendlin:
Courrendlin – Team Vallon
JE4 18h30, Courroux: Courroux – T. Vallon
JC2 19h, Corc.: Corcelles – Team Vallon
JB1 20h, Saint-Blaise:
Team Bas-Lac – Team Vallon
JB3 20h, Corgé.: Team Vallon – Porren.
JD4 20h, La Courtine:
La Courtine – Team Vallon

FOOTBALL CLUB SONVILIER

Fin de parcours pour les juniors B1

L'aventure des juniors B1 du Team Vallon en Coupe Neuchâteloise, commencée en septembre 2020, s'est malheureusement terminée en demi-finale après une défaite 4-2 contre le FC Hauterive II. Le match s'est joué sur des détails, mais avec un joueur blessé après 20 minutes et un effectif restreint qui avait nécessité la venue de 3 joueurs du FC La Suze la tâche était difficile. Trop d'occasions gâchées et un manque d'efficacité n'ont pas permis d'atteindre la finale. Un grand bravo aux joueurs et entraîneurs pour ce beau parcours et maintenant place au championnat. | dr

JB Hauterive II – Team Vallon Sonvilier I (½ finale coupe NE Junior B) 4-2

FOOTBALL CLUB COURTELARY

Journée de championnat junior

Demain, samedi, nos deux équipes joueront à la maison, venez donc les encourager!

Les juniors E du Team Vallon reçoivent Delémont, quant aux juniors D, ils affronteront Reconvilier. Les règles sanitaires seront évidemment mises en place et devront être respectées.

Vestiaires: uniquement destinés aux joueurs et aux entraîneurs.

Spectateurs: uniquement dans les secteurs prévus en dehors de la responsabilité du club, à savoir derrière le but sud. Aucun spectateur ne sera autorisé à rester dans le secteur des bancs des remplaçants et devant la buvette. Les personnes devront s'enregistrer via un code QR.

Buvette: uniquement vente à l'emporter (pas de consommations à l'intérieur ou dans les secteurs interdits aux spectateurs).

tion à l'intérieur ou dans les secteurs interdits aux spectateurs).

Vente de vin du 90°

Le comité et les joueurs du FC Courtelary remercient toutes les personnes qui ont passé commande. Nous vous rappelons que vous pouvez venir chercher et payer vos cartons les mercredi 12 et vendredi 14 mai de 18h à 20h à la buvette du FC.

| Jean-marc tonna, président

Samedi 8 mai

JE 9h30, La Praye:
Team Vallon – Delémont
JD 11h15, La Praye:
Team Vallon – Reconvilier

JURA'LTITUDE XC

Un trophée pour contrer la pandémie

La Jura'ltitude XC, course de parapente et marche dans l'Arc jurassien, aura bel et bien lieu cette année, mais selon une formule totalement différente



Que faire pour bien faire et éviter ainsi tout risque de propagation du coronavirus? Le comité de la Jura'ltitude s'est récemment posé cette question. Pour ce dernier, il était hors de question de proposer la formule que tout le monde connaît (sur deux ou quatre jours de course).

Il a donc décidé d'organiser une édition light en attendant que la situation s'améliore sur le front de la pandémie. Et il n'y aura pas besoin de s'inscrire; tout pilote parvenant à boucler le tracé (en marchant ou en volant uniquement) pourra ainsi envoyer sa trace GPS au comité, qui la

validera ensuite. Chaque participant a la possibilité de tenter l'aventure du 19 au 27 juin sur un seul jour. L'analyse des conditions météo jouera un grand rôle dans le choix du jour de course. L'objectif de ce trophée est multiple: motiver les gens à sortir de chez eux; pratiquer le sport; se lancer un défi personnel.

Le parcours (avec départ et arrivée à Moutier) a dès lors été réduit en conséquence. Les pilotes auront à valider trois balises, à savoir Raimeux de Grandval, Montagne-de-Moutier et Le Buement (Court). Le parcours est libre pour se

rendre d'une balise à l'autre. Quant à l'horaire, il a été fixé ainsi: de 5h à 22h.

Le comité est convaincu qu'avec cette formule, il limite grandement les risques de propagation du coronavirus.

Des lots récompenseront les cinq premiers et un prix souvenir sera remis à tous les participants lors d'une cérémonie qui aura lieu le vendredi 9 juillet. Le comité est convaincu que le parcours est accessible à toutes et à tous, même pour les moins aguerris à ce genre de discipline.

Tous les renseignements prochainement sur www.juraltitude.ch | db

Ascension

En raison du jeudi de l'Ascension, les délais de remise du matériel sont modifiés comme suit:

Utile et paroisses: lundi 10 mai, 10h
Officiel et sport: lundi 10 mai, 12h
Rédactionnel et annonces: mardi 11 mai, 9h

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER
Du 7 au 11 mai: Pharmacie Amavita, 032 941 21 94
Du 12 au 18 mai: Pharmacieplus du Vallon, 032 942 86 86
Samedi: 13h30-16h, 19h 15-19h45.
Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h 15-19h45

TRAMELAN
Du 7 au 11 mai: Pharmacie Amavita, 058 878 23 50, J. Stil-Baudry
Du 12 au 18 mai: Pharmacie Schneeberger, 032 487 42 48, A. Vargas
Dimanches et jours fériés: 11h-12h et 18h30-18h45

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24 0900 900 024
www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE
24 heures sur 24 032 941 37 37

TRAMELAN 0900 93 55 55
En semaine: 18h-8h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIER
0800 225 500, Par8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER
aide et maintien à domicile, soins en diabétologie
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIER
rue de Jonchères 60
032 941 31 33
sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON
032 358 53 53
Tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN rue du Pont 20
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 17h-21h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi: 13h-18h
Jeudi: 13h30-18h
Vendredi: 13h-22h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER
rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9h-17h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI
SAINT-IMIER rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14h-18h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER
rue du Marché 1

Mardi: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets
Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme (voir site internet)
Jeudi et vendredi: 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans

032 940 12 17
espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch
espacejeunesseerguel
espacejeunesse.derguel

BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT gare
Mardi 11 mai: 15h15-17h

LA FERRIÈRE commune
Samedi 15 mai: 9h45-11h45

FRINVILLIER
Mardi 25 mai: 16h30-17h15

ORVIN centre du village
Mardi 11 mai: 17h45-19h30
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire
Vendredi 28 mai: 17h30-19h15

ROMONT entrée du village
Vendredi 28 mai: 16h-17h

SONCEBOZ-SOMBEVAL commune
Mardi 1^{er} juin: 16h30-19h30

VAUFFELIN place du village
Vendredi 28 mai: 14h30-15h30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET collège
Mardi: 17h-18h30

CORTÉBERT
école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY collège
Lundi: 15h-17h30
Mardi: 17h-19h
Jeudi: 15h-16h30
Vendredi: 9h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER
rue du Marché 6

Horaires spéciaux
Jeudi et vendredi: 9h-11h, ouverture dédiée aux personnes vulnérables
Mercredi, jeudi et vendredi: 14h-18h, ouverture dédiée aux enfants, adolescents et adultes
Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages

032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILIER collège
Lundi: 17h-19h
Mercredi: 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE collège
Mardi: 15h15-17h15
Jeudi: 17h-19h

VILLERET rue principale 20
Mardi: 9h-10h, 15h-18h
Jeudi: 18h15-19h

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE
Mardi-dimanche: atelier 10h-18h (dernière entrée à 17h)

LE SHOP ET LE BISTROT
Mardi-dimanche: 9h30-18h, produits à l'emporter

LA PLACE DE JEUX
Mardi-dimanche: 9h30-18h

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe
Gym Tonic: mercredi 14h-15h
Gym Fit: mercredi 8h15-9h10
Gym Seniors: mercredi 9h15-10h10

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde.
Danielle Beraldo 079 105 40 34

ORVIN halle
Lundi: 16h30

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 14h15 à la halle de Péry
Dimanche: 11h-12h à la place rouge
Leçons ouvertes à tout le monde

PLAGNE

centre communal

Lundi: 19h45
(sauf vacances scolaires)

SONCEBOZ
halle de gymnastique

Mardi: 20h15-21h15

60 francs/an
Etudiantes 30 francs/an
ladyfitsonceboz@gmail.com

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER
rue du Marché 6

Mercredi et vendredi: 15h-18h

Maria Concetta Houriet
Renseignements: 032 941 14 22
032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludothèque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN
chemin des Lovières 13

1^{er} samedi du mois: 9h-12h
Lundi-vendredi: 13h-18h
Mercredi: 13h-20h

032 486 06 06
cip@cip-tramelan.ch
cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES chapelle

Sur réservation 079 797 33 53
e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIER

Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h
Réservation recommandée

MUSÉE DE SAINT-IMIER

Jusqu'en 2021, l'exposition permanente du Musée de Saint-Imier sera fermée afin d'effectuer des travaux de rénovation et d'agrandissement.
032 941 14 54
musee@saint-imier.ch
www.musee-de-saint-imier.ch

MAISON DES SARRASINS
ORVIN au cœur du village

Ouvert sur demande, entrée libre

032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlechot@bluewin.ch

SKI CLUB COURTELARY

Week-end du 8 et du 9 mai assuré par Claude-Alain et Jean-Jacques Ganguillet, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
032 485 01 53
c.faehndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT
Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h
Vendredi: 8h30-11h30
Grand-Rue 15
2606 Corgémont
032 488 10 30
admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET
Lundi: 15h-18h
Mercredi: 14h30-16h30
Jeudi: 9h30-12h
Vieille-Route 1
2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 944 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@cormoret.ch
www.cormoret.ch

CORTÉBERT
Lundi et mardi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 16h-18h
Rue du Collège 3
2607 Cortébert
032 489 10 67
Fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch
www.cortebert.ch

COURTELARY
Lundi-jeudi: 8h-12h
Jeudi: l'après-midi sur rendez-vous préalable à fixer par téléphone
Grand-Rue 58
2608 Courtelary
032 944 16 01
admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE
Lundi-vendredi: 10h-12h
Mardi et jeudi: 16h-17h30
Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière
032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONTRAMELAN
Lundi: 16h-18h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN
Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h30-18h30)
Mercredi: 10h30-12h
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 10h30-12h
La Charnière 6
2534 Orvin
032 358 01 80
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
Grand-Rue 54
2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

RENAN

Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30
Mardi-vendredi: 8h-12h
Rue du Collège 5
2616 Renan
032 962 65 00
Fax: 032 962 65 05
info@renan.ch
admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT

Mardi: 16h-18h
Jeudi: 10h-12h
Route Principale 1
2538 Romont
032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER

Lundi-mercredi: 8h-11h45, 14h-17h
Jeudi: 14h-18h
Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h
Rue Agassiz 4
2610 Saint-Imier
CP 301
032 942 44 24
Fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE

Mardi et jeudi: 15h-17h
Haut du Village 8
2536 Plagne
032 358 20 25
Fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Lundi: 8h-12h, 16h-18h
Ma, me et je: 8h-12h, 16h-17h30
Vendredi: 8h-12h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval
CP 47
032 488 33 00
Fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER

HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET
Mardi et mercredi: 8h-12h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Lundi, mardi, mercredi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 13h30-15h30

Place du Collège 1
2615 Sonvilier
032 941 11 20
Fax: 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch

– Crèche « Les Razmokets »:
032 940 14 86
– Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »:
032 961 15 49

TRAMELAN

Lu-ma: 9h-11h45, 14h-16h45
Mercredi: 14h-16h45
Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h
Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h
Hôtel de Ville
2720 Tramelan
032 486 99 99
Fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET

Lundi-vendredi: 9h-12h
Rue Principale 24
2613 Villeret
032 941 23 31
admin@villeret.ch
www.villeret.ch

Réclame

Bestattungen
Pompes funèbres
Onoranze funebri 7/7 - 24/24

MONBARON GmbH / Sàrl / S.r.l
Tél. 032 365 99 88 / Natel 079 253 75 79
Cimetière / Friedhof Madretsch, Bruggstrasse 121
CH-2503 Biel / Bienne info@monbaron.swiss

NE JETEZ PAS VOS MACHINES ET APPAREILS!

Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres

Prise en charge gratuite à votre domicile les mercredis entre 17h et 18h

077 453 19 57 via@bluewin.ch

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Heures d'ouverture: lu-je 7h30-12h, 13h30-17h, vendredi 7h30-12h

Tarif des annonces
Sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Impression: Druckzentrum Bern
Distribution: La Poste

Mise en pages
Claude Sansonnens, Claudia Lopes, Coraline Bolle, Nicolas Schaeffer

Délais de remise des publications
Sport, Utile et Paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12h
Rédactionnel et Annonces: mercredi 9h

imprimé en
suisse

ATTENTION

Tous les horaires d'ouverture ci-dessus sont les habituels. En raison de la crise sanitaire, merci de vous renseigner auprès des instances concernées.

Editeur

Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtels-imprimerie.ch

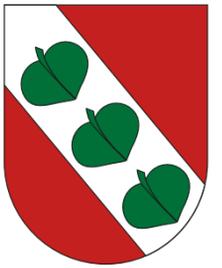
Délai de remise des publications

Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs

95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

District



SYNDICAT DE COMMUNES
DES JE P
D'ORVIN, ROMONT ET SAUGE

31^e Assemblée des délégués

Mardi 8 juin 2021, à 20h
Salle d'EM, Hangar d'Orvin

Ordre du jour

1. Salutations et appel
2. Désignation du scrutateur
3. Procès-verbal de la 30^e assemblée des délégués du 27 octobre 2020
4. Nomination d'un membre au conseil du syndicat en remplacement de Stephan Chopard, démissionnaire.
Proposition du CM d'Orvin: Gautier Boder
5. Comptes 2020
 - a) Présentation
 - b) Discussion
 - c) Approbation éventuelle
6. Informations du conseil du syndicat
7. Informations du commandant des SP
8. Divers et imprévus

Orvin, le 3 mai 2021

Le Conseil du SCSP OPRV

SYNDICAT DE COMMUNES
CORPS DE SAPEURS-POMPIERS
DU CENTRE-VALLON

Assemblée des délégués

Mercredi 9 juin 2021 à 20h
à Cortébert, salle des sociétés

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Approbation du PV du 9 décembre 2020
3. Approbation des comptes 2020
4. Election d'un membre supplémentaire au Conseil en la personne de Monsieur J.Py
5. Informations et communications de l'EM
6. Divers et imprévus

Cormoret, Courtelary et Cortébert, le 19 avril 2021

*Le Conseil des sapeurs-pompiers
Centre-Vallon*

PAROISSE RÉFORMÉE
CORGÉMONT-CORTÉBERT

Assemblée de paroisse

Mardi 22 juin 2021 à 19h30
à la chapelle de Cortébert

Ordre du jour

1. Nomination d'un(e) scrutateur/scrutatrice
2. Procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 17 novembre 2020
3. Discuter et approuver les comptes 2020
4. Information sur la fusion des paroisses
5. Information du syndicat des paroisses de l'Erguël
6. Rapport des activités de la paroisse
7. Divers et imprévus

Le procès-verbal du 17 novembre 2020 est disponible en ligne sur le site www.referguel.ch

*Le Conseil de paroisse
Corgémont-Cortébert*

Corgémont



Avis de construction

Maître d'ouvrage: Cédric Jankovics, chemin des Fleurs 4, 2606 Corgémont.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: Boegli Jardins et Piscines, route Principale 7, 2762 Roches.
Projet: construction d'une piscine enterrée

avec pompe à chaleur air-eau, sur parcelle N° 1040 au lieu-dit «chemin des Fleurs 4», 2606 Corgémont (zone d'Habitation 2).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: bassin et installations techniques.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 7 juin 2021, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 7 mai 2021

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Maître d'ouvrage: Hasan Ertugrul, route du Chaumin 1, 2606 Corgémont.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: idem.
Projet: construction d'un sas d'entrée non chauffé, sur parcelle N° 37 au lieu-dit «route du Chaumin 1a», 2606 Corgémont (zone Centre).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: façade en PVC.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 7 juin 2021, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 7 mai 2021

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Maître d'ouvrage: Angelo Vitali, Poste Immobilier Management et Services SA, rue du Grand-Pré 2A, 1001 Lausanne.
Propriétaire foncier: Albert Waser, rue de Pierre-Pertuis 12, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: Angelo Vitali, Poste Immobilier Management et Services SA, rue du Grand-Pré 2A, 1001 Lausanne.
Projet: installation d'un bloc de cases postales, d'une boîte postale et d'une enseigne lumineuse, sur parcelle N° 94 au lieu-dit «Grand-rue 21», 2606 Corgémont (zone Centre).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: fondations en béton.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 7 juin 2021, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 7 mai 2021

Le Secrétariat municipal

Cormoret



Assemblée municipale

le lundi 14 juin 2021
à 20h à la salle polyvalente

Ordre du jour

1. Discuter et approuver les comptes communaux 2020
2. Prendre connaissance des arrêtés de comptes liés au PGA (reprise par le syndicat)
3. Arrêté de compte rénovation du bâtiment de l'école des Prés-de-Cortébert
4. Informations du Conseil municipal
5. Divers et imprévus

Immédiatement après
l'Assemblée municipale,

Assemblée des propriétaires fonciers

Ordre du jour

1. Comptes 2020 des chemins de finage
2. Divers et imprévus

Le Conseil municipal

Courtelary



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Salt Mobile SA, rue du Caudray 4, 1020 Renens.
Auteur du projet: Axians Micatel AG, Pulverstrasse 8, 3063 Ittigen.
Emplacement: parcelle N° 820, au lieu-dit: «Mont-Crosin», commune de Courtelary.
Projet: demande de prolongation de la durée de validité du permis de construire jusqu'au 21 juillet 2022. Permis de construire délivré le 21 juin 2018 concernant le changement des antennes sur une station de base de téléphonie mobile existante (BE_4002A) pour le compte de Salt Mobile SA.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: plan de quartier «Parc éolien Mont-Crosin – Mont-Soleil – Montagne du Droit».
Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 6 juin 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Courtelary. Les oppositions ou réserves de droit, uniquement contre la demande de prolongation de la durée de validité, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 7 mai 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

La Ferrière



PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Assemblée de paroisse ordinaire

Mercredi 9 juin 2021 à 20h 15 à la cure

Ordre du jour

1. Méditation
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée du 25 novembre 2020
4. Comptes 2020:
 - a) présentation des comptes
 - b) rapport des vérificateurs
 - c) approbation des comptes
5. Acceptation d'un crédit de 6500 francs pour le remplacement de la porte du garage à la cure
6. Informations sur la vie paroissiale et du Syndicat des Paroisses
7. Divers et imprévus

Toutes les mesures d'hygiène liées à la Covid-19 seront mises en place et respectées.

La Ferrière, le 7 mai 2021

Le Conseil de paroisse

Mont-Tramelan



Assemblée municipale ordinaire

Vendredi 11 juin 2021 à 20h à l'école

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la dernière assemblée (dépôt public du 1^{er} avril au 2 mai 2021 – aucune opposition)
2. Approuver les comptes communaux 2020
3. STEP
4. Divers et imprévu

Les comptes 2020 seront disponibles sur le site de www.mont-tramelan.ch ou au secrétariat municipal 10 jours avant l'assemblée.

Mont-Tramelan, le 7 mai 2021

Le Conseil municipal

Orvin



Publication en matière de construction

Requérant: Christophe Vauclair, Bois-Couchant 5, 2504 Bienne.
Auteur du projet: EnergieHorizont GmbH, Adrian Kaltenrieder, Gurtenstrasse 43, 3122 Kehrsatz.
Propriétaire foncier: Christophe Vauclair, Bois-Couchant 5, 2504 Bienne.
Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure au bâtiment existant sis au lieu-dit «route des Prés-d'Orvin» 11 sur la parcelle N° 1934 à Orvin.
Dimensions: selon plans déposés.
Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 30 mai 2021 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 30 avril 2021

Le Secrétariat municipal

Péry-La Heutte



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Commune municipale de Péry-La Heutte, Grand'rue 54, 2603 Péry.
Auteur du projet: ATB SA, rue de la Promenade 22, 2720 Tramelan.
Emplacement: parcelles N°s 876, 877, 881, 882, 883, 940, 941, 942, 1020 et 1116 au lieu-dit: «Grand'Rue», Péry, commune de Péry-La Heutte.
Projet: aménagement d'un trottoir avec modification des talus au nord de la chaussée, déplacement et modification de l'éclairage public ainsi que déplacement d'une borne hydrante.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zones: H2 et espace routier.
Dérogation: art. 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 6 juin 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 7 mai 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Ascension

En raison du jeudi de l'Ascension, les délais de remise du matériel sont modifiés comme suit:

Utile et paroisses:
lundi 10 mai, 10h

Officiel et sport:
lundi 10 mai, 12h

Rédactionnel et annonces:
mardi 11 mai, 9h

fac@bechtel-imprimerie.ch
032 944 17 56

Renan



DIRECTION DE L'ÉCONOMIE, DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DU CANTON DE BERNE

Procédure d'approbation des projets d'installations électriques

Mise à l'enquête publique

Commune: Renan (BE)

Lieu: Clermont – Centre de vacances La Cibourg, 2616 La Cibourg

Pour:
S-0175715.1

Station transformatrice Camping la Cibourg N° 314

– Construction d'une nouvelle station transformatrice en remplacement de l'actuelle station

Coordonnées: 2558672 / 1218897

L-0152353.2

Ligne souterraine 16 kV pour le raccordement de la station Camping La Cibourg N° 314 depuis la ligne L-160422

– Enfouissement complet de la liaison aérienne existante

La demande d'approbation des plans susmentionnée a été soumise à l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI par et au nom de la Société des Forces Electriques de la Goule, route de Tramelan 16, 2610 Saint-Imier.

Le dossier sera mis à l'enquête du 6 mai 2021 jusqu'au 5 juin 2021 dans le Secrétariat municipal Renan, rue du Collège 5, 2616 Renan.

La mise à l'enquête publique entraîne, selon les art. 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (LEX; RS 711), le ban d'expropriation. Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis personnel, leurs locataires ou fermiers et d'aviser l'expropriant de l'existence de tels contrats (art. 32 al. 1 LEX).

Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque ayant qualité de partie en vertu de la loi sur la procédure administrative (RS 172.021) ou de la loi sur l'expropriation peut faire opposition auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, Route de la Pâla 100, 1630 Bulle. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Pendant ce même délai, quiconque a qualité de partie en vertu de la LEX peut faire valoir toutes les demandes visées à l'art. 33 LEX pendant le délai de mise à l'enquête, à savoir, pour l'essentiel:

- les oppositions à l'expropriation;
- les demandes fondées sur les art. 7 à 10 LEX;
- les demandes de réparation en nature (art. 18 LEX);
- les demandes d'extension de l'expropriation (art. 12 LEX);
- les demandes d'indemnité d'expropriation.

Les locataires et les fermiers, ainsi que les bénéficiaires de servitudes et de droits personnels annotés, sont également tenus de produire leurs prétentions dans le délai d'opposition prévu. Sont exceptés les droits de gage et les charges foncières grevant un immeuble dont l'expropriation est requise, ainsi que les droits d'usufruit, sauf pour le dommage que l'usufruitier prétend subir du fait de la privation de la chose soumise à son droit.

*Inspection fédérale
des installations à courant fort
Projets
Route de la Pâla 100
1630 Bulle*

Romont



Avis de construction

Requérants: Jérôme Benoit et Laetitia Vifian Benoit, chemin du Pierrat 37, 2538 Romont.

Auteur du projet: Creajardin Zürcher SA, horticulteur paysagiste, rte de Tramelan 51, 2710 Tavannes.

Propriétaires fonciers: idem requérants.

Projet: construction d'une barrière et d'un cabanon de jardin.

Emplacement: parcelle N° 1030, Zone H2, chemin du Pierrat 37, 2538 Romont.

Dérogation requise: art. 17 RCC (dépassement de la hauteur de la clôture sur le côté nord de la parcelle).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Romont jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Romont. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Romont, le 30 avril 2021

Le Conseil municipal

Saint-Imier



MUNICIPALITÉ DE SAINT-IMIER

Prescriptions en matière de circulation

En se fondant sur l'art. 3 al. 2 de la loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958, et sur l'art. 44 al. 1 et 2 de l'ordonnance cantonale sur les routes du 29 octobre 2008 (OR), le Conseil municipal de Saint-Imier décide, en accord avec l'office des ponts et chaussées du canton de Berne, d'introduire les mesures suivantes en matière de circulation routière:

Poids limite 3,5 t. (services publics, trafic agricole et trafic forestier exceptés)

Sur la route de Mont-Soleil, entre les endroits suivants:

- au nord de la bifurcation avec l'accès à l'hôpital;
- à la hauteur de Mont-Soleil 60 en direction de la station supérieure du funiculaire;
- à la hauteur de Mont-Soleil 91a en direction de Saint-Imier.

Conformément à l'art. 63 al 1, let. a et à l'art. 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), la présente décision peut être attaquée par voie de recours administratif devant la préfète du Jura bernois dans les 30 jours à compter de sa publication. Le recours administratif doit être formé par écrit et en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e).

La présente décision entrera en vigueur dès que les signaux auront été mis en place.

Saint-Imier, le 7 mai 2021

*Au nom du Conseil municipal
Le Président: P. Tanner
Le Chancelier: B. Grossenbacher*

Permis de construire 21-29

Requérant / Maître d'ouvrage: Pierre Quadri, rue du Temple 3, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: idem MO.

Adresse du projet: BF 186, rue du Temple 3, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: changement de douze fenêtres.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: ZM1 C3b.

Dérogation: –

Zones / périmètres protégés: périmètre de protection et de conservation du site bâti. Périmètre archéologique.

Objet protégé: immeuble digne de conservation.

Dépôt public: du 30 avril 2021 au 31 mai 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 30 avril 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 20-10

Requérant / Maître d'ouvrage: Astria Informatique, Yves Rochat, rue Francillon 17, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: idem MO.

Adresse du projet: BF 175, rue Francillon 17, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: installation d'une enseigne en façade sud.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone mixte M1 C4b.

Dérogation: –

Zones / périmètres protégés: périmètre de protection et de conservations du site bâti. Périmètre archéologique.

Objet protégé: –

Dépôt public: du 30 avril 2021 au 31 mai 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 30 avril 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 19-77

Requérant / Maître d'ouvrage: Alain Auderset, rue de la Malathe 14, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: idem MO.

Adresse du projet: BF 131, rue de la Malathe 14, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: ouverture d'une porte-fenêtre en façade sud, transformation de deux fenêtres en façade sud, construction d'une pergola en limite est du jardin et construction d'une pergola accolée en façade est du garage (14a)

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: ZM1 C4b.

Dérogations: Dérog. art 80 LR (distance à la route).

Zones / périmètres protégés: périmètre de protection et de conservation du site bâti.

Objet protégé: –

Dépôt public: du 30 avril 2021 au 31 mai 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 30 avril 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 21-28

Requérant / Maître d'ouvrage: Yves Bichsel Peinture-Gypserie Sàrl, Quart-Dessus 4, 2606 Corgémont.

Auteur du projet: HBT Immobilier SA, Grand-rue 17, 2606 Corgémont.

Adresse du projet: BF 137, Docteur-Schwab 3, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: installation d'un poêle dans l'appartement des combles.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone mixte M1 C3c.

Dérogations: ISCB 8/823.111/2.1

Zones / périmètres protégés: périmètre de protection et de conservation du site bâti.

Objet protégé: immeuble digne de conservation.
Dépôt public: du 30 avril 2021 au 31 mai 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 30 avril 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 21-31

Requérant / Maître d'ouvrage: Francis-Claude Jacot, rue de Tivoli 10, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: MBR architecture SA, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Adresse du projet: BF 766, rue de Tivoli 8, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: isolation périphérique des façades.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.

Dérogation: –

Zone / périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 7 mai 2021 au 7 juin 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 7 mai 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Nous
produisons
tous genres
d'imprimés.

imprimerie
bechtel sa

Bellevue 4,
2608 Courtelary
032 944 18 18,

info@bechtel-imprimerie.ch

www.bechtels-imprimerie.ch

Saint-Imier (suite)



Permis de construire 21-30

Requérant / Maître d'ouvrage: Yves Mathys, anc. route de Villeret 33, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: Atelier oï-sa, route de Bienne 31, 2520 La Neuveville.
Adresse du projet: BF 1746, anc. route de Villeret 33, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: construction d'une annexe abritant un sauna et une cuisine d'été, avec pergola et avant-toit.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.
Dérogation: art. 27 RAC (distance entre les bâtiments).
Zone / périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 7 mai 2021 au 7 juin 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 7 mai 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

DIRECTION DE L'ÉCONOMIE, DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DU CANTON DE BERNE

Procédure d'approbation des projets d'installations électriques

Mise à l'enquête publique

Commune: Saint-Imier
Lieu: 2610 Mont-Soleil

Pour:
S-0175713.1
 Station transformatrice Le Creux N°316
 – Construction d'une nouvelle station transformatrice sur la parcelle 534 en remplacement de la station aérienne actuelle
Coordonnées: 2562501 / 1222339

L-0207062.3

Ligne mixte 16 kV entre le poste de St-Imier et la station Le Creux
 – Interruption de la liaison Saint-Imier - La Ferrière pour le raccordement de la nouvelle station Le Creux N°316, située directement sur son tracé

L-0232176.1

Ligne mixte 16 kV entre les stations Le Creux et La Ferrière
 – Interruption de la liaison Saint-Imier - La Ferrière pour le raccordement de la nouvelle station Le Creux N°316, située directement sur son tracé

La demande d'approbation des plans susmentionnée a été soumise à l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI par et au nom de Société des Forces Electriques de la Goule, route de Tramelan 16, 2610 Saint-Imier.

Le dossier sera mis à l'enquête du 5 mai 2021 jusqu'au 6 juin 2021 dans le Secrétariat municipal Saint-Imier, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

La mise à l'enquête publique entraîne, selon les art. 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (LEX; RS 711), le ban d'expropriation. Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis personnel, leurs locataires ou fermiers et d'aviser l'expropriant de l'existence de tels contrats (art. 32 al. 1 LEX).

Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque ayant qualité de partie en vertu de la loi sur la procédure administrative (RS 172.021) ou de la loi sur l'expropriation peut faire opposition auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, Route de la Pâla 100, 1630 Bulle.

Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Pendant ce même délai, quiconque a qualité de partie en vertu de la LEX peut faire valoir toutes les demandes visées à l'art. 33 LEX pendant le délai de mise à l'enquête, à savoir, pour l'essentiel:

- les oppositions à l'expropriation;
- les demandes fondées sur les art. 7 à 10 LEX;
- les demandes de réparation en nature (art. 18 LEX);
- les demandes d'extension de l'expropriation (art. 12 LEX);
- les demandes d'indemnité d'expropriation.

Les locataires et les fermiers, ainsi que les bénéficiaires de servitudes et de droits personnels annotés, sont également tenus de produire leurs prétentions dans le délai d'opposition prévu. Sont exceptés les droits de gage et les charges foncières grevant un immeuble dont l'expropriation est requise, ainsi que les droits d'usufruit, sauf pour le dommage que l'usufruitier prétend subir du fait de la privation de la chose soumise à son droit.

*Inspection fédérale
des installations à courant fort
Projets
Route de la Pâla 100
1630 Bulle*

COMMUNE BOURGEOISE DE SAINT-IMIER

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

qui aura lieu le

**vendredi 11 juin 2021 à 19h,
au CEFF Santé social,
rue Agassiz 12 à Saint-Imier**

Ordre du jour

- Appel
- Avenir de l'immeuble Dr.-Schwab 23

Saint-Imier, le 7 mai 2021

Le Conseil bourgeois

COMMUNE BOURGEOISE DE SAINT-IMIER

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 23 avril 2021

Conformément à l'article 69 du règlement d'organisation (RO) pour la bourgeoisie de Saint-Imier, daté du 10 avril 2020, le procès-verbal de l'assemblée générale du 23 avril 2021 est déposé publiquement durant 30 jours, soit jusqu'au 7 juin 2021. Ce procès-verbal a été accepté par les scrutateurs. Il peut être consulté auprès du président Serge Terraz (079 554 66 46) ou de la secrétaire Melinda Huguenin (078 819 53 02) après avoir pris rendez-vous.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit et adressées au Conseil de bourgeoisie de Saint-Imier, case postale 56, 2610 Saint-Imier.

Après la mise en dépôt, le Conseil bourgeois devra statuer sur les éventuelles oppositions et le procès-verbal sera approuvé lors d'une prochaine séance.

Saint-Imier, le 7 mai 2021

Le Conseil bourgeois

Sauge



Assemblée municipale

Les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués à l'assemblée municipale qui aura lieu le

**jeudi 10 juin 2021 à 20h
au Centre communal de Plagne**

Ordre du jour

- Approuver le procès-verbal de l'assemblée du 3 décembre 2020
- Discuter et approuver les comptes 2020
- Prendre connaissance des arrêtés de comptes suivants:
 - Aménagement de 3 places de parc à l'école de Plagne
 - Rénovation logement 2^e étage, dalles, laiterie, place de jeux école de Plagne
 - Réfection logement sous les combles école de Plagne
 - Isolation toiture, aménagement local archives
 - Révision de l'aménagement local

- Nouvelle conduite chemin de la Scierie à La Heutte
- Discuter et approuver le règlement du «Fonds communal pour l'énergie et le développement durable»
 - Divers et imprévus

Le procès-verbal mentionné sous point 1, les comptes 2020 mentionnés sous point 2 et le règlement mentionné sous point 4 sont déposés au secrétariat municipal 30 jours avant l'assemblée où ils peuvent être consultés pendant les heures d'ouverture. Ils figurent également sur le site internet. Le procès-verbal ne sera pas lu en début d'assemblée.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfète du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Plagne, le 3 mai 2021

Le Conseil municipal

PS: comme annoncé lors de la dernière assemblée communale, il a été décidé de renoncer à l'envoi des tous-ménages et des cartes d'électeurs.

COMMUNE BOURGEOISE DE PLAGNE

Assemblée de la commune bourgeoise

Tous les ayants droit sont invités à participer à l'assemblée de la commune bourgeoise de Plagne, qui aura lieu le

**lundi 14 juin 2021 à 20h
au Centre communal à Plagne**

Ordre du jour

- Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 24 novembre 2020
- Discuter et approuver les comptes de l'exercice 2020
- Divers et imprévus

Plagne, le 7 mai 2021

Le Conseil bourgeois

Sonceboz-Sombeval



Elections municipales complémentaires du 13 juin 2021

Liste rentrée

Liste N° 1

Présentée par le parti UDC section de Sonceboz-Sombeval

Conseil municipal

1 candidat comme maire

– Claude-Alain Wüthrich, 1966,
rue de la Gare 60, agriculteur-éleveur,
ancien

Est élu tacitement

Conseil municipal

Maire

Claude-Alain Wüthrich

Le poste étant repourvu, il n'y aura pas d'élection communale en date du 13 juin 2021.

Sonceboz-Sombeval, le 30 avril 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

N° 2021-2809

N° Commune: 162021

Requérant: Jean-Claude Cartier, rue de la Gare 33, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Jean-Claude Cartier, rue de la Gare 33, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: rue de la Gare 33, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle N° 241.

Projet: agrandissement / annexe, installation d'un carport et aménagement de la place de parking.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: C.

Dérogation: néant.

Périmètre protégé: C.

Objet protégé: digne de conservation.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 31 mai 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 30 avril 2021

Le Bureau communal

Avis de construction

N° 2021-2744

N° Commune: 152021

Requérant/e: Yvonick Roethlisberger, rue de la Sagnette 1, 2710 Tavannes.

Auteur du projet: Arc architecture sàrl, Jean-Paul Roethlisberger, Grand-rue 62, 2710 Tramelan.

Emplacement: rue du Collège 21, Sonceboz-Sombeval, parcelle: 147.

Projet: transformation de l'habitation de 3 appartements en 2 appartements, construction d'un garage annexé avec terrasse. Ouverture d'un balcon. Nouveau chauffage PAC.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Dérogation: néant.

Périmètre protégé: néant.

Objet protégé: néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 31 mai 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 30 avril 2021

Le Bureau communal

COMMUNE BOURGEOISE

SONCEBOZ- SOMBEVAL

Assemblée ordinaire

**Jeudi 24 juin 2021 à 20h
à la halle de gymnastique**

Ordre du jour

- Procès-verbal de la dernière assemblée
- Discuter et approuver les comptes exercice 2020
- Divers et imprévus

Afin de garantir la sécurité de tous, les mesures sanitaires en vigueur seront respectées.

Sombeval, le 4 mai 2021

*Au nom du Conseil de bourgeoisie
de Sonceboz-Sombeval
La Secrétaire*

SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT
DES EAUX DE LA SUZE

Plan d'aménagement des eaux de la Suze à Sonceboz-Sombeval

Protection contre les crues et revitalisation de la Suze entre l'embouchure du ruisseau des Covos dans la Suze et le pont de la rue de la Gare

Avec sa décision du 27 avril 2021, l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne a approuvé le plan d'aménagement des eaux de la Suze à Sonceboz-Sombeval, qui avait été adopté par l'assemblée des délégués du Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze le 21 juin 2018.

Les documents de ce plan d'aménagement des eaux peuvent être consultés à l'administration communale de Sonceboz-Sombeval.

Péry-La Heutte, mai 2021

*Syndicat d'aménagement
des eaux de la Suze
Comité directeur*

Sonvilier



Convocation à l'Assemblée municipale ordinaire

Jeudi 10 juin 2021, 20h,
à la salle communale de Sonvilier

Ordre du jour

- Nomination d'un-e vice-président-e des assemblées communales
- Discussion et approbation des comptes 2020
- Discussion et approbation de la modification de l'art. 35 al. 2 du Règlement sur l'Alimentation en Eau
- Discussion et approbation du Règlement d'assainissement des eaux usées
- Abrogation du règlement sur les canalisations du 27 mai 1974
- Discussion et approbation de la modification de l'art. 16 al.1 du Règlement d'organisation du 4 juin 2015
- Discussion et approbation du choix de l'organe de vérification des comptes communaux
- Discussion et approbation d'un crédit d'engagement de 522 000 fr. pour l'entretien des routes de montagnes, pour la période 2022-2023.
- Informations du Conseil municipal
- Divers et imprévus

NB: les points 3,4 et 6 sont déposés publiquement au bureau communal 30 jours avant l'assemblée où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture. Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, il peut être formé un recours auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Sonvilier, le 7 mai 2021

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: Mathurin Spycher, Sous les Roches 167, 2615 Sonvilier.
Auteur du projet: Architect'agri-concept, Roger Opplinger, route des Fontaines 19, 2057 Villiers.
Emplacement: parcelle N° 640, au lieu-dit: «Sous les Roches 167», commune de Sonvilier.
Projet: construction d'une stabulation pour le cheptel actuel sur une fosse existante et agrandissement d'une fumière.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Dégagements: art. 24 LAT, 25 LCFo et 13 DRN.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 6 juin 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 7 mai 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

DIRECTION DE L'ÉCONOMIE, DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DU CANTON DE BERNE

Procédure d'approbation des projets d'installations électriques

Mise à l'enquête publique

Commune: Sonvilier
Lieu: 2615 Sonvilier

Pour:
S-175711.1

Station transformatrice sur mât Café Bühler N°143 – Construction d'une nouvelle station aérienne, sur la parcelle 6020 en remplacement de la station actuelle

Coordonnées: 2563567 / 1219506

La demande d'approbation des plans susmentionnée a été soumise à l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI par et au nom de la Société des Forces Electriques de la Goule, route de Tramelan 16, 2610 Saint-Imier.

Le dossier sera mis à l'enquête du 6 mai 2021 jusqu'au 5 juin 2021 dans l'Administration

communale de Sonvilier, Place de Collège 1, 2615 Sonvilier.

La mise à l'enquête publique entraîne, selon les art. 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (LEX; RS 711), le ban d'expropriation. Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis personnel, leurs locataires ou fermiers et d'aviser l'expropriant de l'existence de tels contrats (art. 32 al. 1 LEX).

Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque ayant qualité de partie en vertu de la loi sur la procédure administrative (RS 172.021) ou de la loi sur l'expropriation peut faire opposition auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, route de la Pâla 100, 1630 Bulle. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Pendant ce même délai, quiconque a qualité de partie en vertu de la LEX peut faire valoir toutes les demandes visées à l'art. 33 LEX pendant le délai de mise à l'enquête, à savoir, pour l'essentiel:

- les oppositions à l'expropriation;
- les demandes fondées sur les art. 7 à 10 LEX;
- les demandes de réparation en nature (art. 18 LEX);
- les demandes d'extension de l'expropriation (art. 12 LEX);
- les demandes d'indemnité d'expropriation.

Les locataires et les fermiers, ainsi que les bénéficiaires de servitudes et de droits personnels annotés, sont également tenus de produire leurs prétentions dans le délai d'opposition prévu. Sont exceptés les droits de gage et les charges foncières grevant un immeuble dont l'expropriation est requise, ainsi que les droits d'usufruit, sauf pour le dommage que l'usufruitier prétend subir du fait de la privation de la chose soumise à son droit.

Inspection fédérale
des installations à courant fort
Projets
Route de la Pâla 100
1630 Bulle

Tramelan



Votation aux urnes

Le Conseil municipal a fixé au dimanche 13 juin 2021 la votation communale aux urnes portant sur les objets suivants:

Acceptez-vous l'octroi d'un crédit d'engagement de 2570000 francs TTC pour la rénovation globale de l'Hôtel de Ville (Grand-Rue 106)?

Acceptez-vous l'octroi d'un crédit d'engagement de 1955000 francs TTC pour le remplacement de la conduite principale d'eau potable ainsi que l'adaptation des réseaux souterrains d'eaux usées et d'électricité à la rue des Prés (1 à 23)?

Le local du bureau de vote (école secondaire, rue du Midi 3) est ouvert de 10h à 12h le jour de la votation.

Les enveloppes de vote par correspondance, dûment affranchies, envoyées par courrier postal, doivent parvenir à la commune jusqu'au samedi précédant le scrutin (samedi 12 juin 2021).

Les ayants droit au vote peuvent déposer leur enveloppe de vote par correspondance jusqu'au vendredi précédant le jour du scrutin (soit le vendredi 11 juin 2021) au guichet de l'administration communale (Contrôle des habitants, 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville), durant les heures d'ouverture des bureaux, et jusqu'au jour du scrutin, soit le dimanche 13 juin 2021, dans la boîte aux lettres extérieure (Hôtel de Ville), jusqu'à 8h au plus tard.

Pour être valables, les cartes de légitimation doivent être impérativement signées par les ayants droit.

Tramelan, le 3 mai 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction N°2021/33

Requérants: Béguelin Sandy et Tschirren Nicolas, Les Reussilles 30, 2722 Les Reussilles.
Auteur du projet: Faivre Energie SA, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.
Projet: remplacement du chauffage par une pompe à chaleur extérieure côté nord du bâtiment existant (sous un cache). Parcelle N° 1526, zone H2.

Emplacement: Les Reussilles 30, 2722 Les Reussilles.

Dimensions: selon plans et formulaires.
Dégagement(s): art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 30 avril 2021 au 31 mai 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 30 avril 2021

La Commune de Tramelan

Villeret



Assemblée communale ordinaire

du lundi 7 juin 2021 à 19h30
à la halle de gymnastique
(rue des Pontins 15)

Sont convoqués les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale

Ordre du jour

- Passation et approbation des comptes communaux 2020
- Discuter et approuver le nouveau règlement du financement spécial «réserve de fluctuation»
- Présentation du décompte final «Taxes de raccordement chauffage à distance bâtiments PA»
- Présentation du décompte final «Taxes de raccordement chauffage à distance bâtiments PF»
- Présentation du décompte final «Assainissement sentier de la Combe-Grède»
- Divers et imprévus

Le règlement du financement spécial «réserve de fluctuation» de la commune de Villeret, mentionné sous le point 2 est déposé publiquement au secrétariat municipal 30 jours avant l'assemblée où il peut être consulté durant les heures d'ouverture. Il est également possible de prendre connaissance de ce règlement sur le site internet de la commune de Villeret, dans le menu Administration / Assemblée communale.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary, contre un acte législatif de la commune.

Villeret, le 3 mai 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Maîtres d'ouvrage et propriétaires fonciers: Oppliger Alexandra et Dechet Jérôme, rue Baptiste-Savoye 50, 2610 Saint-Imier,
Auteur du projet: Artigroup sàrl, par Langel Pierre-André, Grand-rue 81, 2608 Courtelary.
Projet: construction d'une villa individuelle avec double garage.
Parcelle: N° 875 de Villeret.

Emplacement: lieu-dit: rue des Faverges 8.
Genre de construction: fondations: radier en béton; étayage, parois: briques terre cuite; façades: crépi gris clair; toit plat (gravier - gris); chauffage au moyen d'une pompe à chaleur (air).
Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary soit jusqu'au 30 mai 2021.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multipliées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 30 avril 2021

Le Secrétariat municipal

COMMUNE BOURGEOISE DE VILLERET

Convocation à l'Assemblée générale ordinaire

Mardi 8 juin 2021 à 19h
à la salle polyvalente de Villeret

Ordre du jour

- Salutations
- Désignation de deux scrutateurs
- Procès-verbal de l'assemblée du 8 décembre 2020
- Comptes 2020
 - Présentation
 - Rapport de l'organe de vérification
 - Acceptation
- Nomination du secrétaire de Bourgeoisie
- Divers et imprévus

Nous vous prions de respecter les règles sanitaires émises par les autorités lors de cette assemblée.

Le Conseil de Bourgeoisie

Jura bernois

Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten im Berner Jura

Sonntag, 6. Juni 2021 um ca. 10.30 Uhr,
Deutsches Kirchgemeindehaus Tavannes

10.00 Uhr Andacht
ca. 10.30 Uhr Mitgliederversammlung

Traktanden

- Begrüssung
- Wahl der Stimmzähler
- Protokoll der schriftlichen Zustiffterversammlung Sommer 2020
- Genehmigung der Rechnung 2020
- Genehmigung des Jahresberichts 2020
- Genehmigung des Voranschlags 2022
- Ersatzwahlen in den Stiftungsrat
- Wahl der Revisionsstelle
- Informationen des Pfarrerinnen
- Informationen des Pfarrers
- Vorschläge und Bedürfnisse der Zustifter
- Verschiedenes

Noch-Nicht-Zustifter können sich vor Beginn der Versammlung einschreiben. Eine Mitfahrgelegenheit organisiert M.-L. Hoyer, Tel. 079 795 92 59 oder 032 489 17 04

Auf Verlangen werden die Dokumente zugeschickt, bitte bei Frau Hoyer melden.

Tavannes, 27.04.2021

Der Stiftungsrat

SESTER
SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAUX
DES COMMUNES MUNICIPALES DE
SONCEBOZ, TAVANNES ET RECONVILIER

Assemblée des délégués

Jeudi 10 juin 2021
à 19h30, à Tavannes,
Centrale de commande de la Birse

Ordre du jour

- Appel
- Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 22 octobre 2020
- Discuter et approuver l'octroi d'un crédit d'investissement de 200 000 fr. pour la modernisation des systèmes de gestion, l'intégration de la télégestion de l'ultrafiltration ainsi que la fourniture d'un nouvel îlot de vannes
- Comptes 2020
 - Approbation de la répartition des revenus aux communes
 - Rapport des vérificateurs des comptes
- Réélection du comité
- Divers

Sonceboz, en avril 2021

SESTER
Le Président: René Rimaz
La Secrétaire: Christiane Chapuis Munoz